

Image et notoriété des fonds européens en Île-de-France

*Enquête auprès des franciliens et des bénéficiaires potentiels
financée par le Fonds social européen*

Édition 2013



Etude réalisée pour : *Préfecture de la région Ile-de-France*

Echantillon : Grand public : Echantillon de **1005** personnes, représentatif de la population d'Ile de France âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par département de résidence.

Bénéficiaires : Echantillon de **500** bénéficiaires potentiels interrogés dont : 250 entreprises, 100 associations, 30 collectivités locales (EPCI – Mairies), 100 structures agricoles, 20 autres structures telles que : des établissements publics, des universités, des centres de recherches, des centres d'enseignements et de formation, des groupements d'intérêt public.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères suivants pour la totalité de l'échantillon : type de structures, département. Pour les entreprises les critères de taille et de filière (prioritaire ou non) ont été ajoutés.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par téléphone.

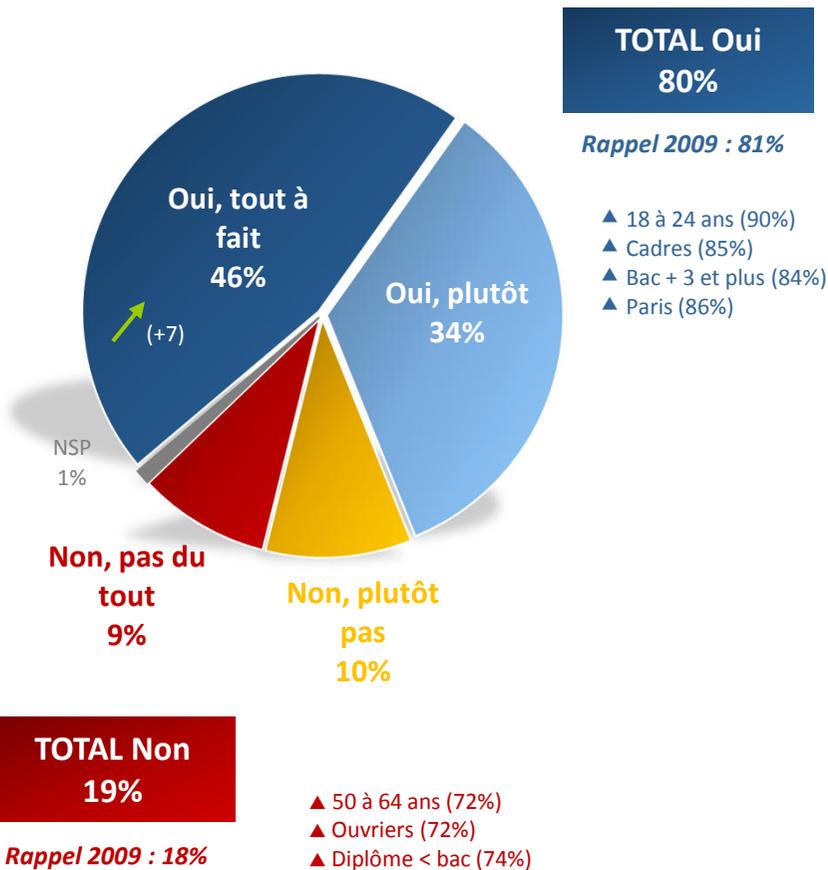
Dates de terrain : Du 12 au 20 novembre 2013

Evolutions Les évolutions significatives par rapport aux résultats de l'enquête de 2009 sont signifiées dans ce rapport de la manière suivante : ↗ ↘

A | *Intérêt et attachement à l'Europe*

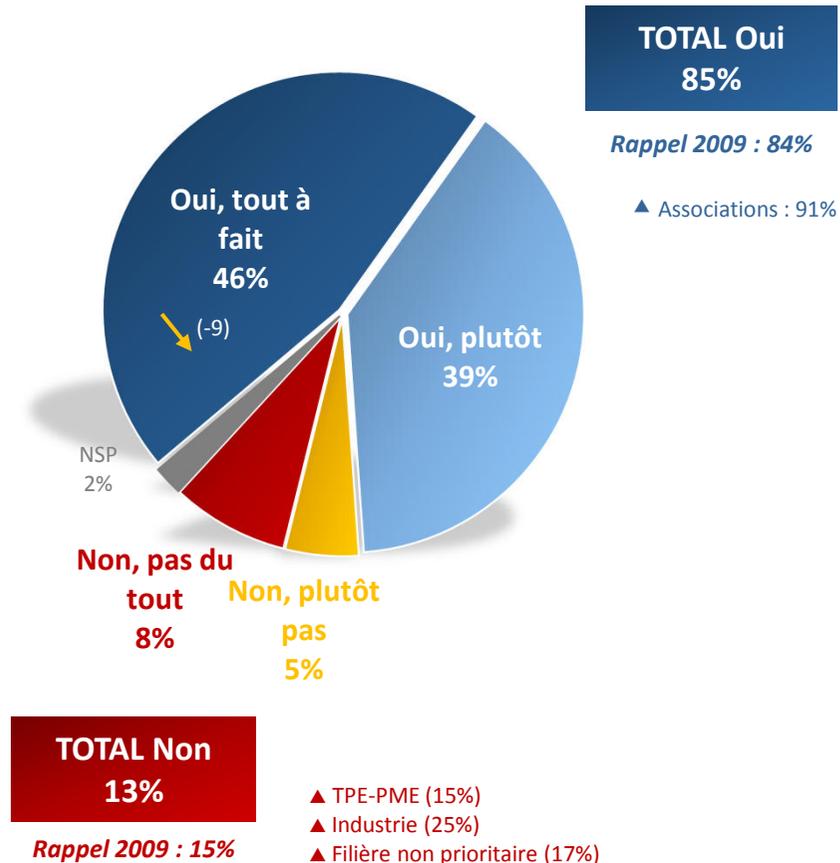
Question : Vous personnellement, vous sentez-vous européen ?

Franciliens



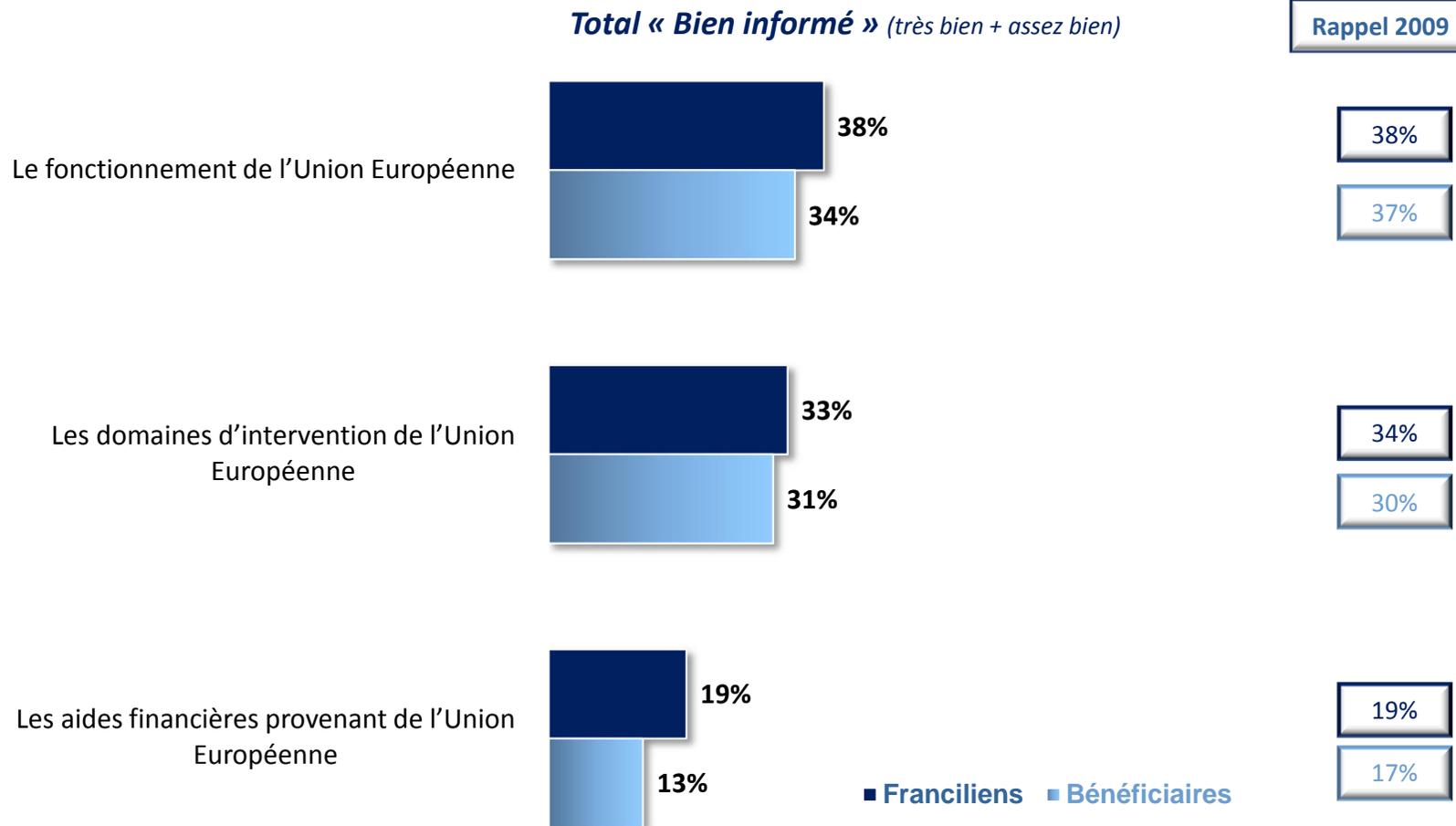
=> Si le sentiment européen reste stable au sein du grand public francilien et concerne toujours 8 personnes sur 10, les interviewés se déclarant « tout à fait » européens sont toutefois plus nombreux qu'en 2009 et sont aujourd'hui près d'un sur deux.

Bénéficiaires



=> Le sentiment européen est, comme en 2009, plus prononcé au sein des bénéficiaires potentiels. Toutefois si près d'un sur deux se sent « tout à fait européen » cette proportion enregistre une baisse de 9 points sur 5 ans.

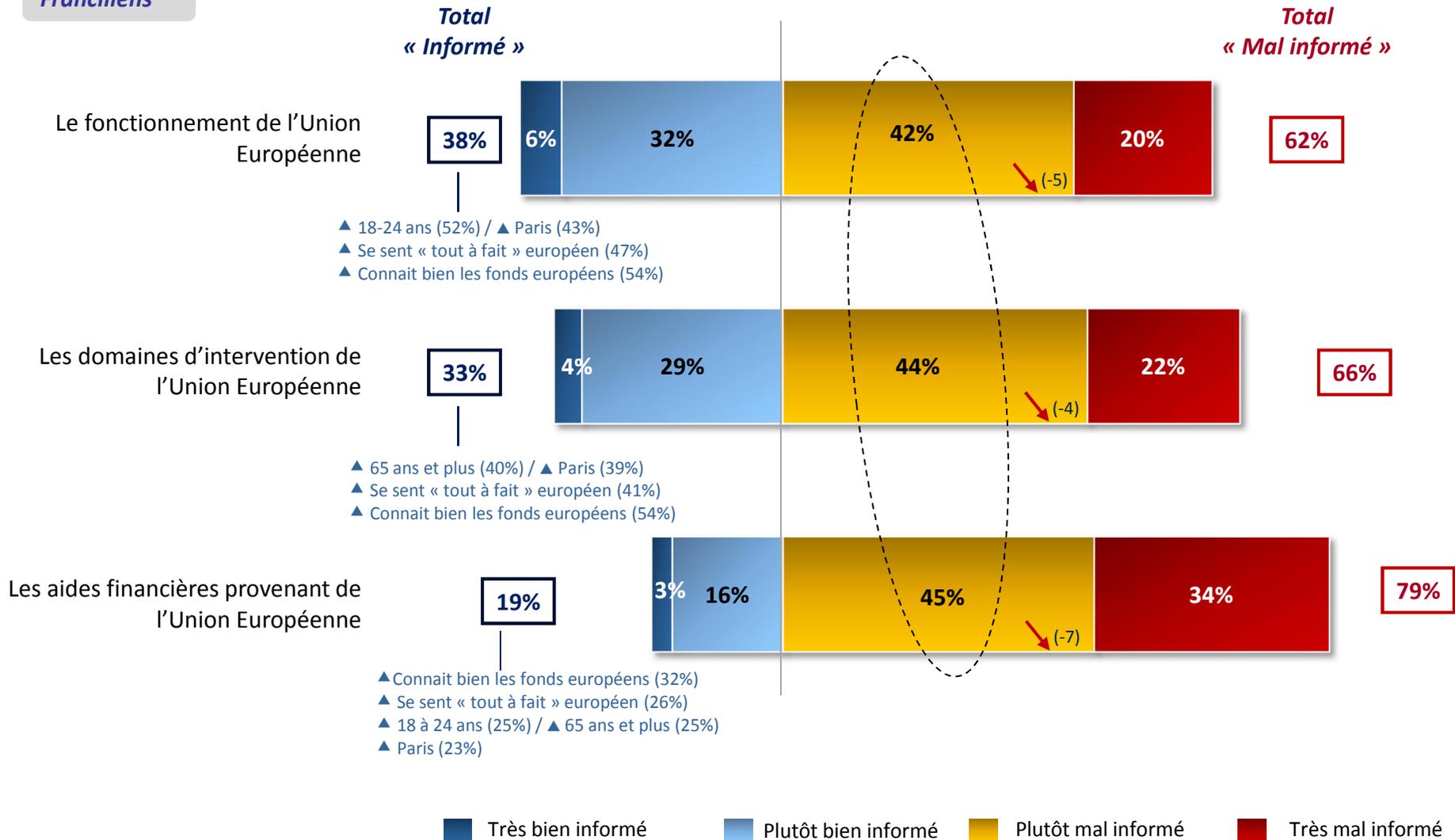
Question : De manière générale, vous estimez-vous très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal informé sur ... ?



=> Sur les différentes dimensions de l'UE testées, le grand public francilien s'estime sensiblement mieux informé que les bénéficiaires potentiels. Pour autant, quelle que soit la cible considérée, la très large majorité des répondants atteste d'une grande méconnaissance de ces sujets et plus particulièrement des aides financières provenant de l'UE. Par rapport à 2009, ce sentiment d'information demeure stable.

Question : De manière générale, vous estimez-vous très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal informé sur ... ?

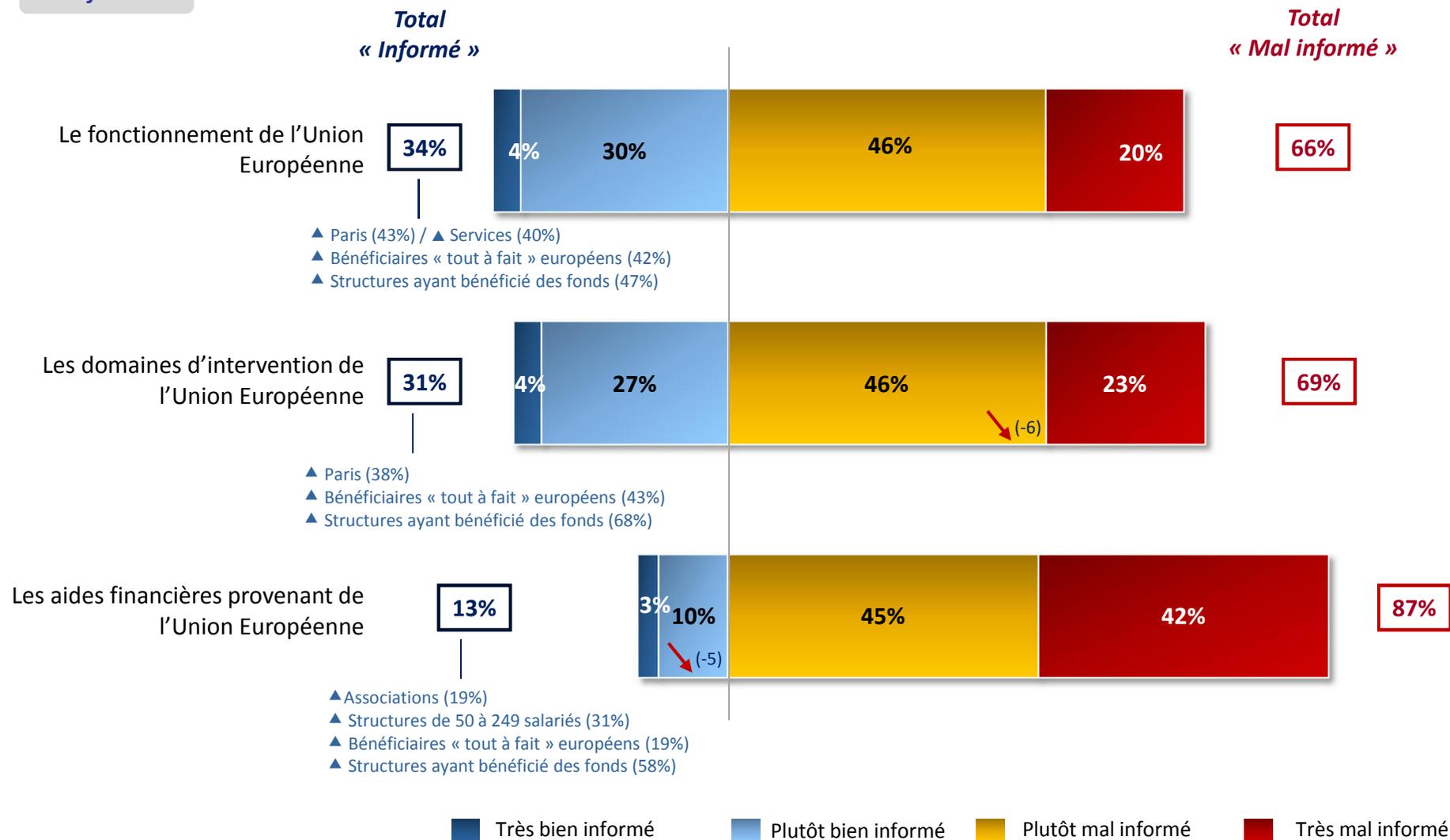
Franciliens



NB : les écarts à 100 correspondent à la part des NSP

Question : De manière générale, vous estimez-vous très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal informé sur ... ?

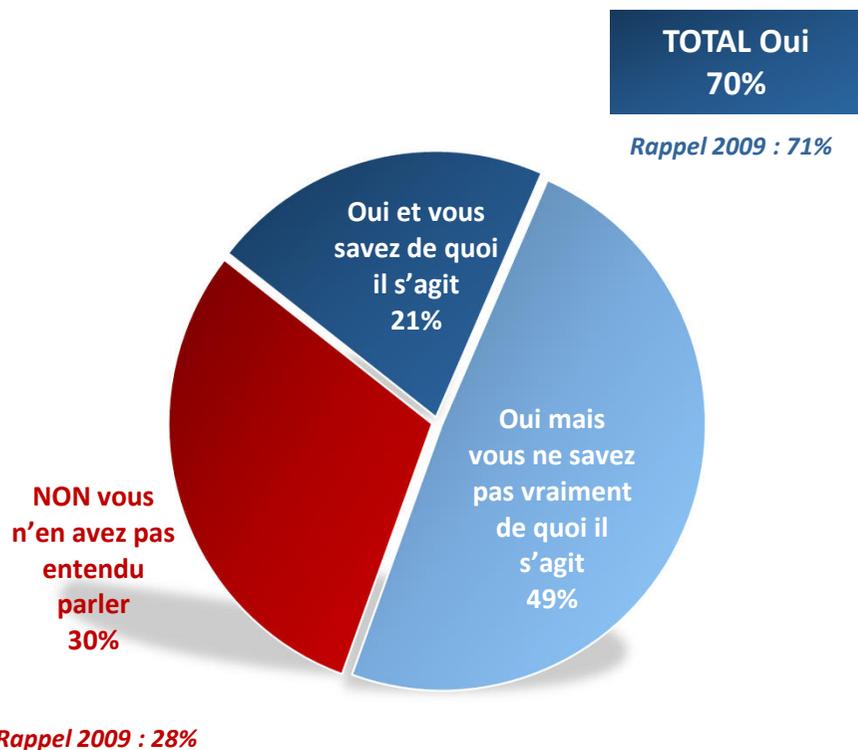
Bénéficiaires



B | *Notoriété globale et détaillée des fonds européens*

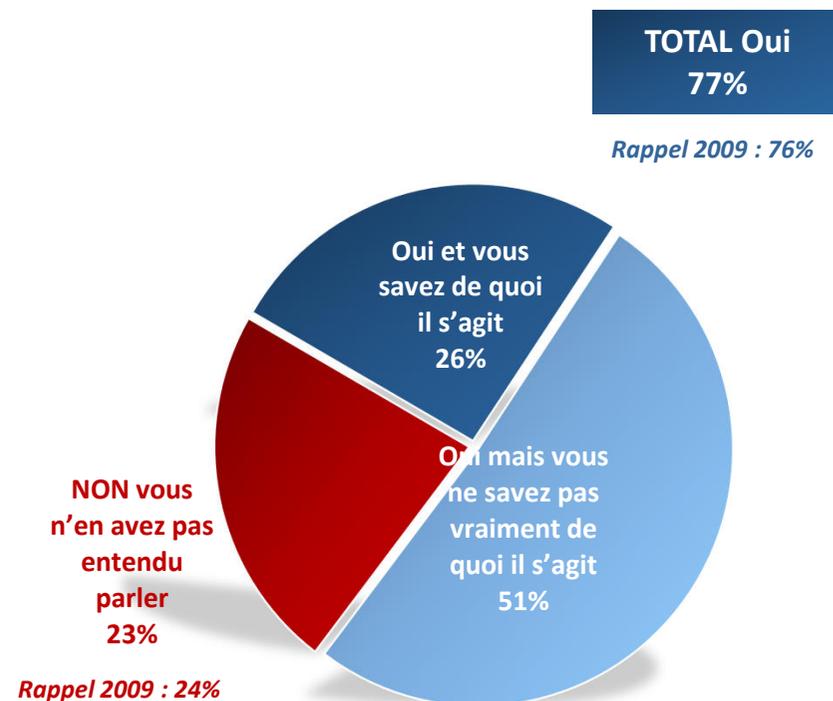
Question : Afin de réduire les disparités entre les régions de l'Europe, l'Union Européenne subventionne, via les fonds européens, un certain nombre d'actions et de projets dans les pays membres. Avez-vous déjà entendu parler de ces fonds européens ?

Franciliens



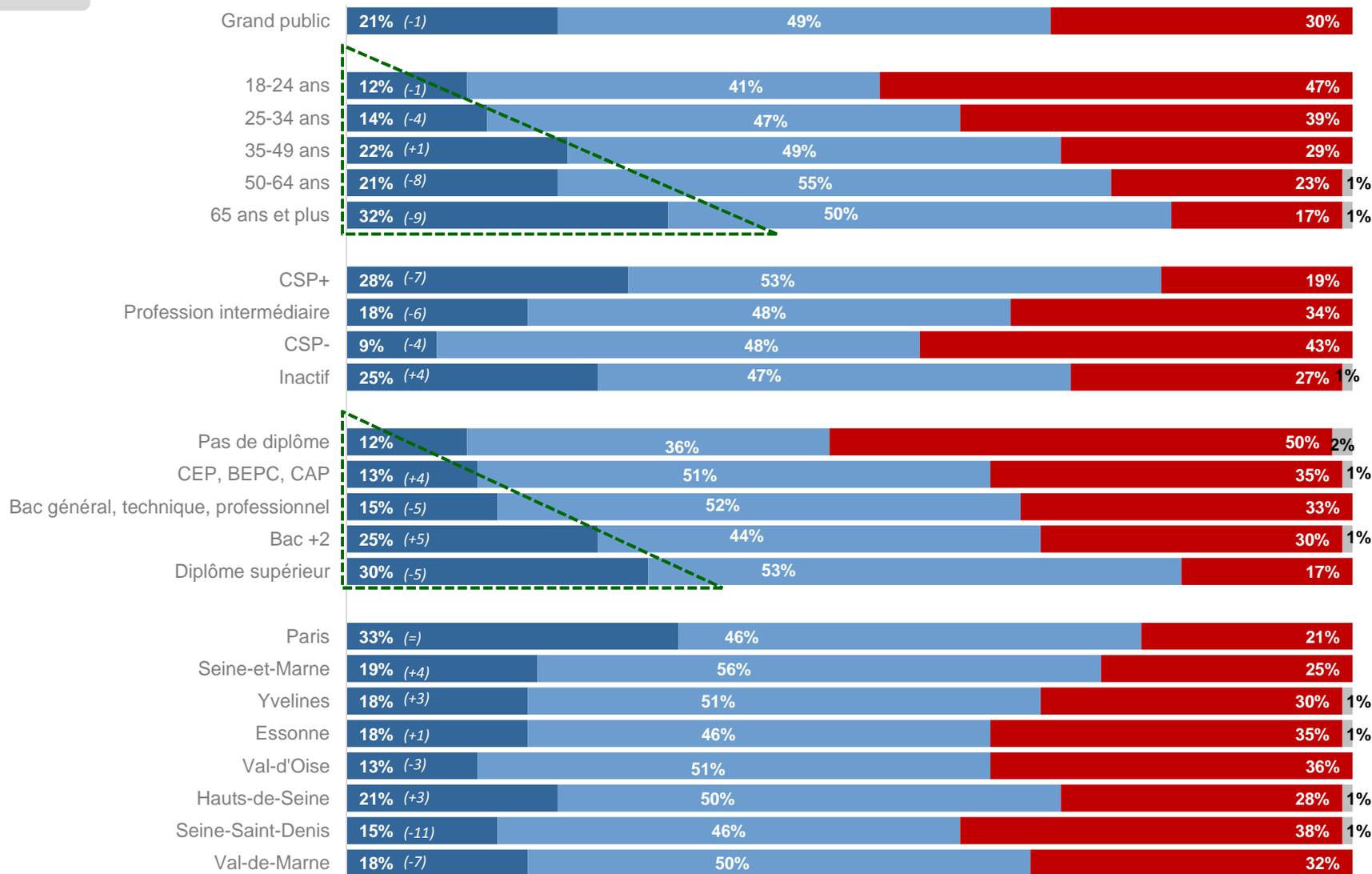
=> Sept Franciliens sur dix déclarent avoir entendu parler des fonds européens. Toutefois cette notoriété apparait très relative, près de la moitié d'entre eux déclarant ne pas vraiment savoir de quoi il s'agit, un résultat stable par rapport à 2009.

Bénéficiaires



=> Comme en 2009, plus des trois quarts des bénéficiaires potentiels ont entendu parler des fonds européens, mais comme au sein du grand public plus de la moitié ne sait pas vraiment de quoi il s'agit et peine à en donner une définition précise.

Franciliens

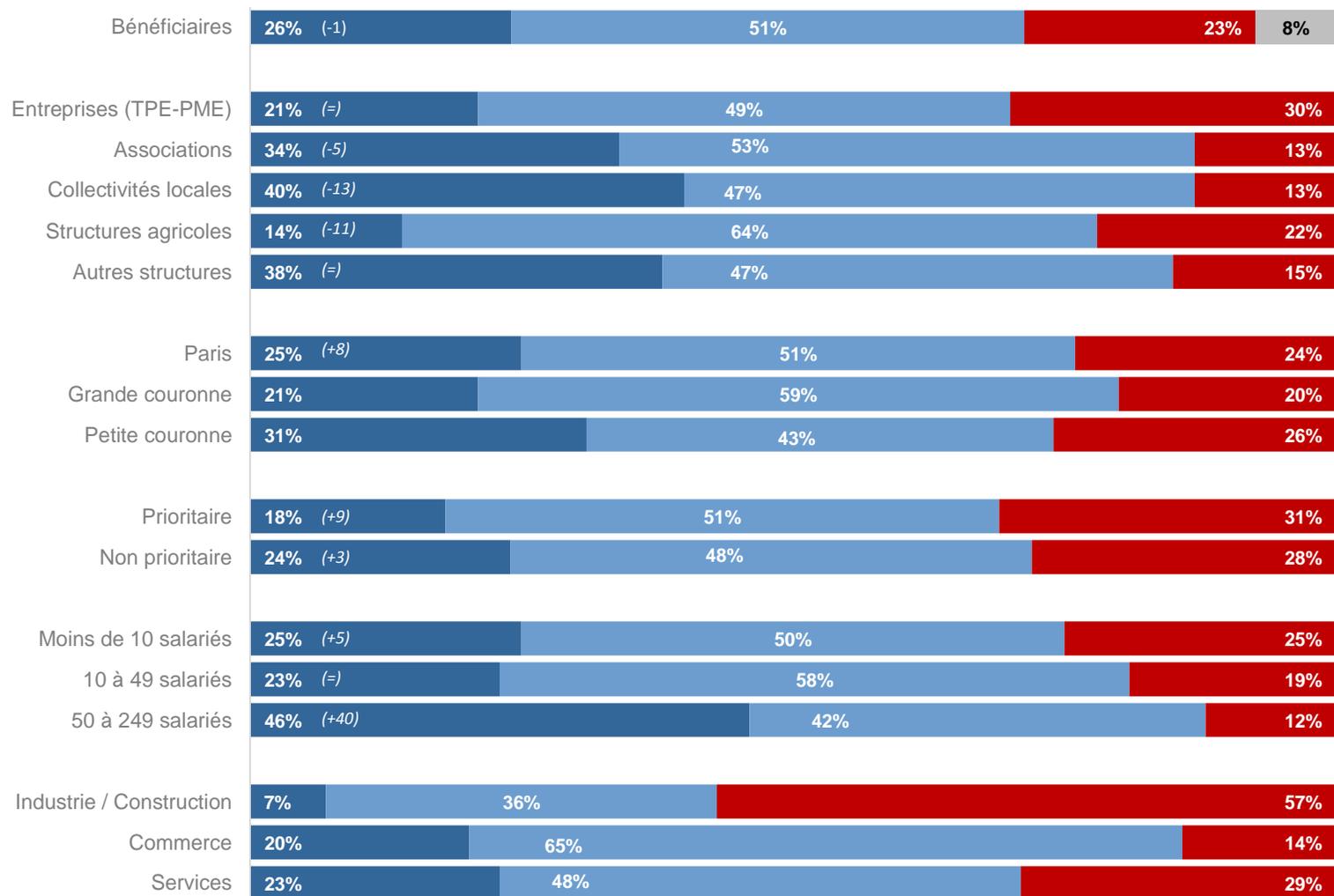


■ Oui et vous savez de quoi il s'agit ■ Oui mais vous ne savez pas de quoi il s'agit ■ Non vous n'en avez pas entendu parler ■ NSP

La notoriété globale des fonds européens

Le détail par cible : focus sur les bénéficiaires potentiels

Bénéficiaires

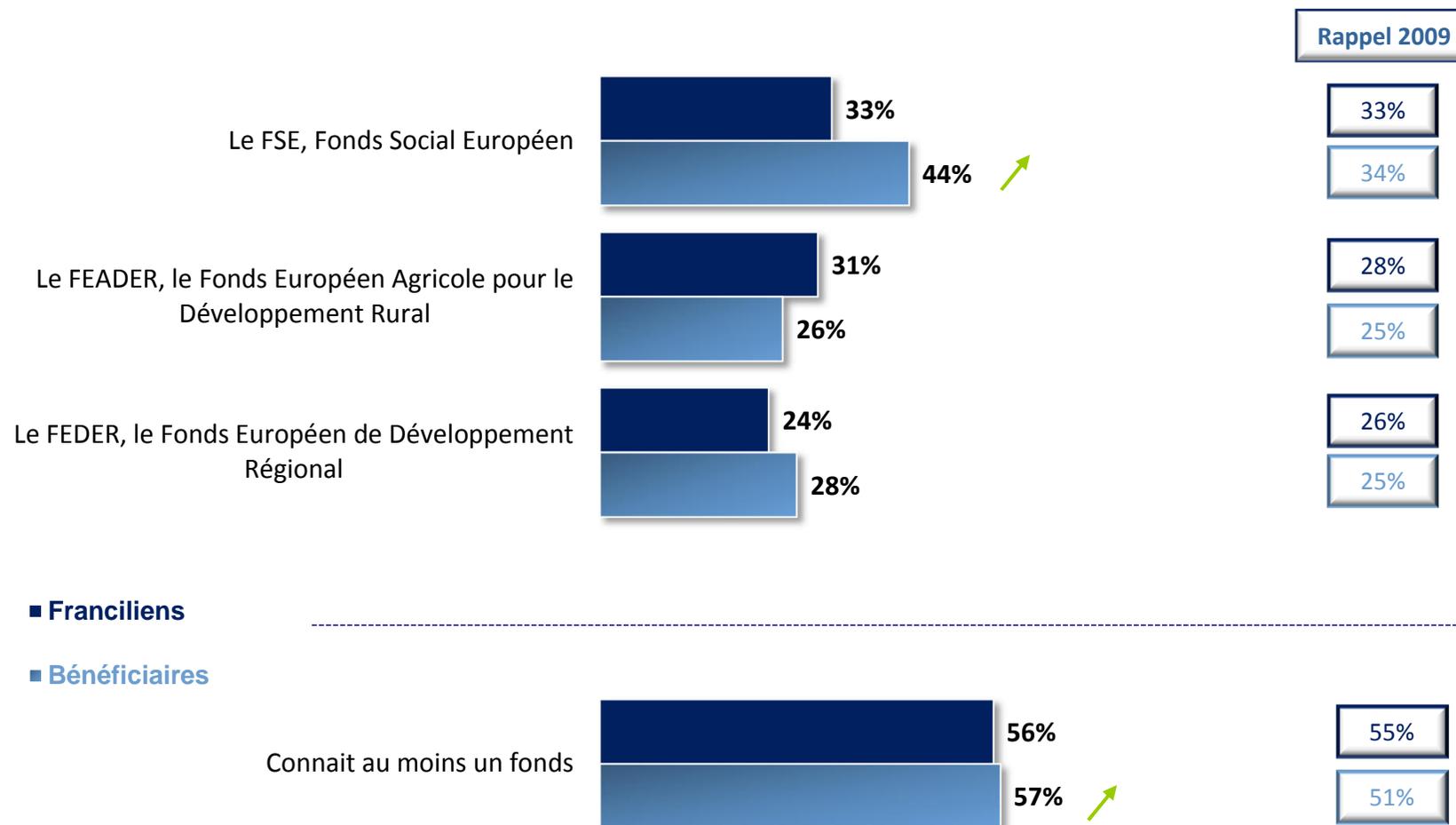


■ Oui et vous savez de quoi il s'agit ■ Oui mais vous ne savez pas de quoi il s'agit ■ Non vous n'en avez pas entendu parler ■ Ne se prononcent pas



Sur certains segments, la faiblesse des effectifs nécessite d'interpréter les évolutions avec prudence

Question : Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants ?



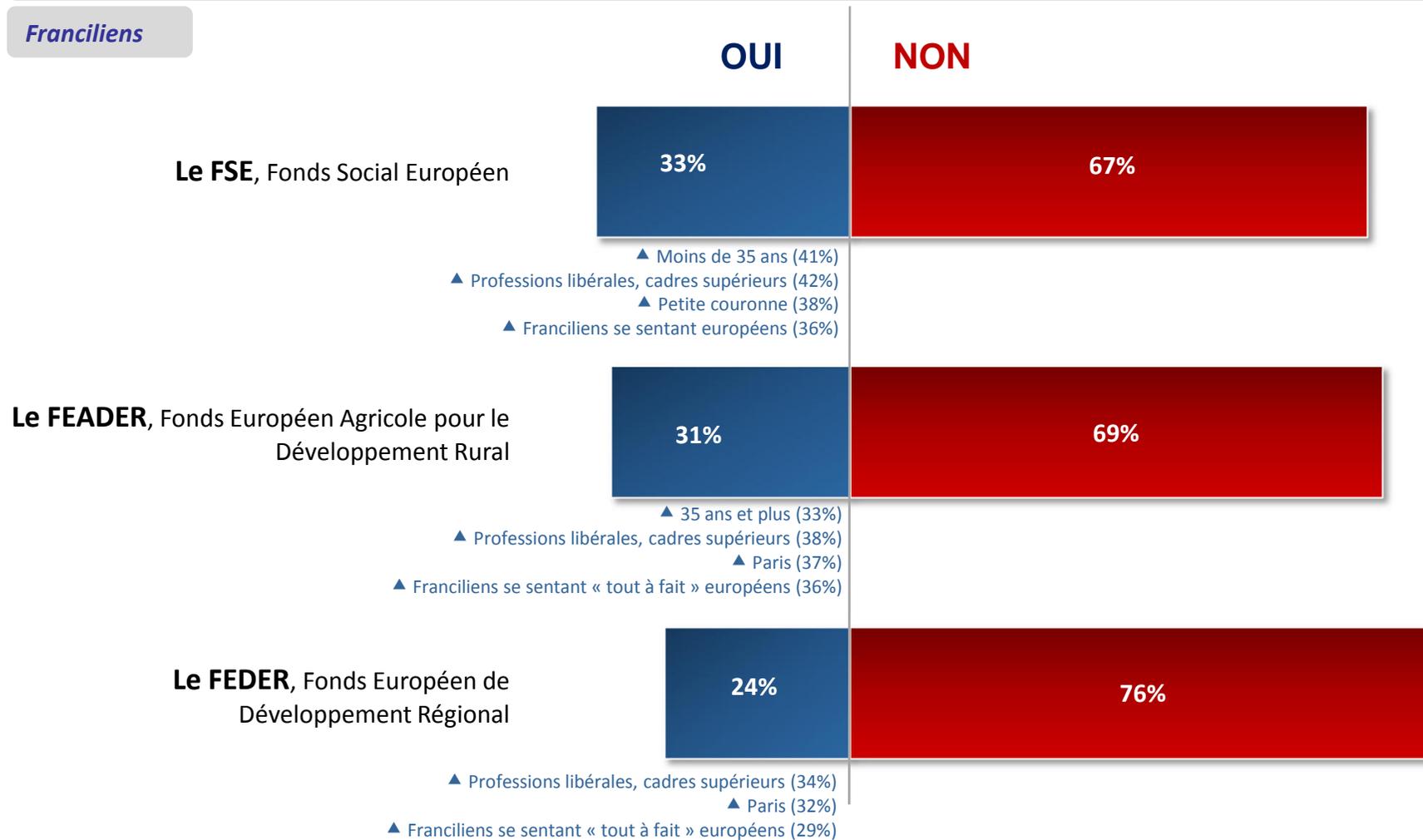
=> Grand Public ou Bénéficiaires, les trois fonds européens pâtissent d'une faible visibilité au sein de l'Opinion, à l'instar de ce que nous observions précédemment sur la notoriété de différents aspects liés à l'Europe. Alors que la notoriété détaillée de chacun des fonds peine à franchir la barre de 30%, la proportion des personnes déclarant connaître au moins un fond est quant à elle majoritaire, signe que ces fonds ne sont pas connus des mêmes segments de population et doivent être appréhendés de manière isolée.

La notoriété détaillée des trois fonds (2/4)

Le détail par cible : focus sur les franciliens

Question : Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants ?

Franciliens



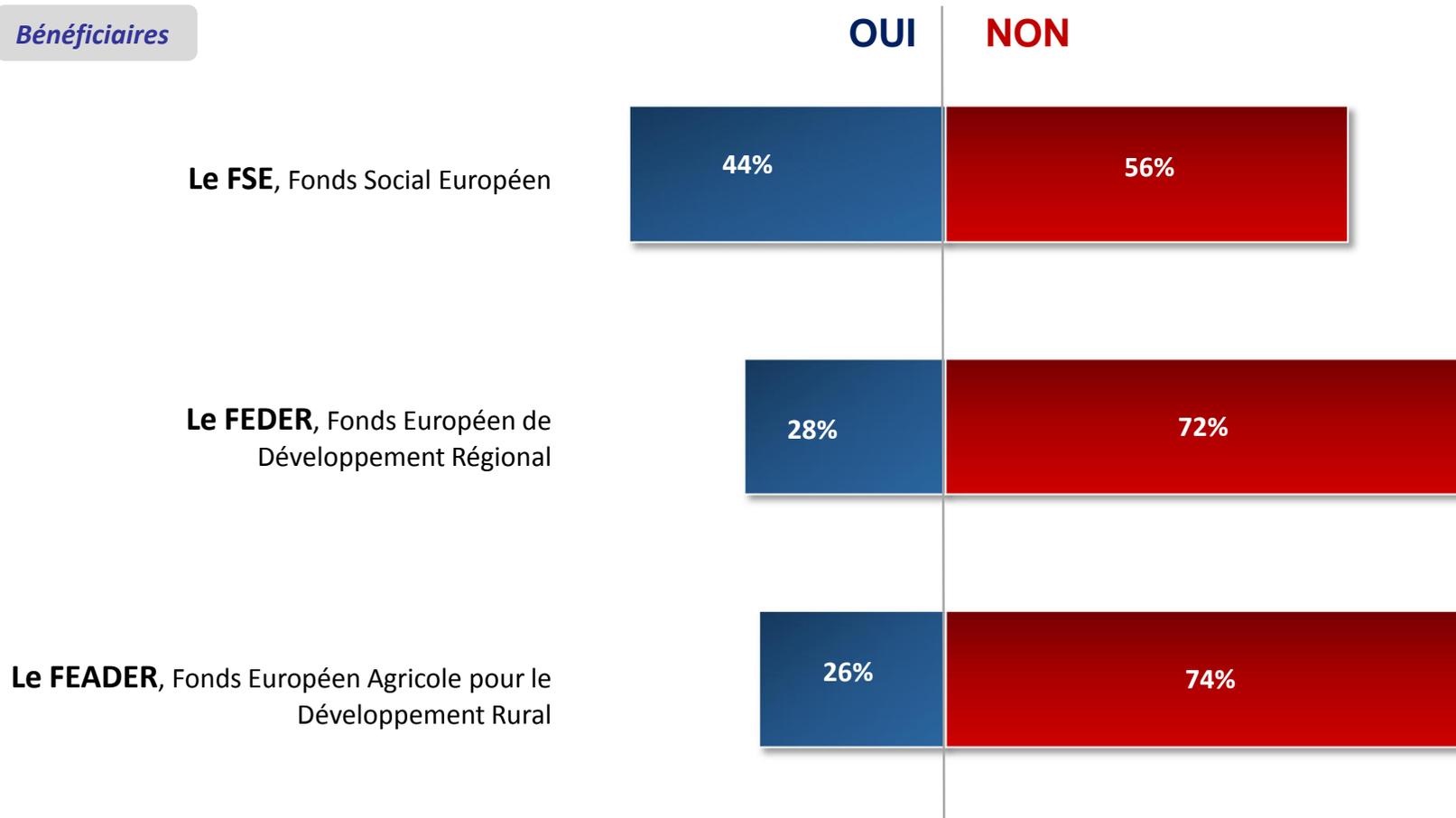
=> Des trois fonds européens, le FSE reste le plus connu des Franciliens, dans la même proportion qu'en 2009, talonné par le FEADER. En revanche, le FEDER apparaît plus en retrait, plus des trois quarts des Franciliens ne le connaissant pas.

La notoriété détaillée des trois fonds (3/4)

Le détail par cible : focus sur les bénéficiaires potentiels

Question : Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants ?

Bénéficiaires



=> Parmi les bénéficiaires potentiels, le FSE est également le fonds le plus connu, avec une augmentation de 10 points, par rapport à 2009, de la part de bénéficiaires le connaissant, ce qui en fait la plus grosse évolution mesurée sur cette vague d'enquête. Les niveaux de notoriété du FEDER et du FEADER apparaissent plus en retrait, connu par à peine plus du quart des bénéficiaires potentiels. Toutefois et comme le montre le détail de la page suivante, cette notoriété des différents fonds est très variable selon les catégories considérées, les associations se révélant être particulièrement au fait.

La notoriété détaillée des trois fonds (4/4)

Le détail par cible : focus sur les bénéficiaires potentiels

Question : Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants ?

Bénéficiaires

Récapitulatif : OUI

		Le FSE	Le FEDER	Le FEADER	
	ENSEMBLE des Bénéficiaires potentiels	44	28	26	
Structure	Entreprises (TPE-PME)	30	19	21	
	Associations	68	42	32	
	Collectivités locales	46	57	42	
	Structures agricoles	18	20	33	
	Autres structures	49	33	49	

Département	Paris	45	26	26	
	Seine-et-Marne	26	33	39	
	Yvelines	55	26	24	
	Essonne	39	38	27	
	Val-d'Oise	54	17	22	
	Hauts-de-Seine	42	37	29	
	Seine-Saint-Denis	42	31	23	
	Val-de-Marne	40	18	17	

	Filière	Prioritaire	32	16	18
Non prioritaire		28	22	25	

Taille	Moins de 10 salariés	40	24	26	
	10 à 49 salariés	60	34	24	
	50 à 249 salariés	56	55	27	

Secteur	Industrie / Construction	15	25	19	
	Commerce	29	5	25	
	Services	33	22	21	

 Indique un résultat significativement supérieur à la moyenne

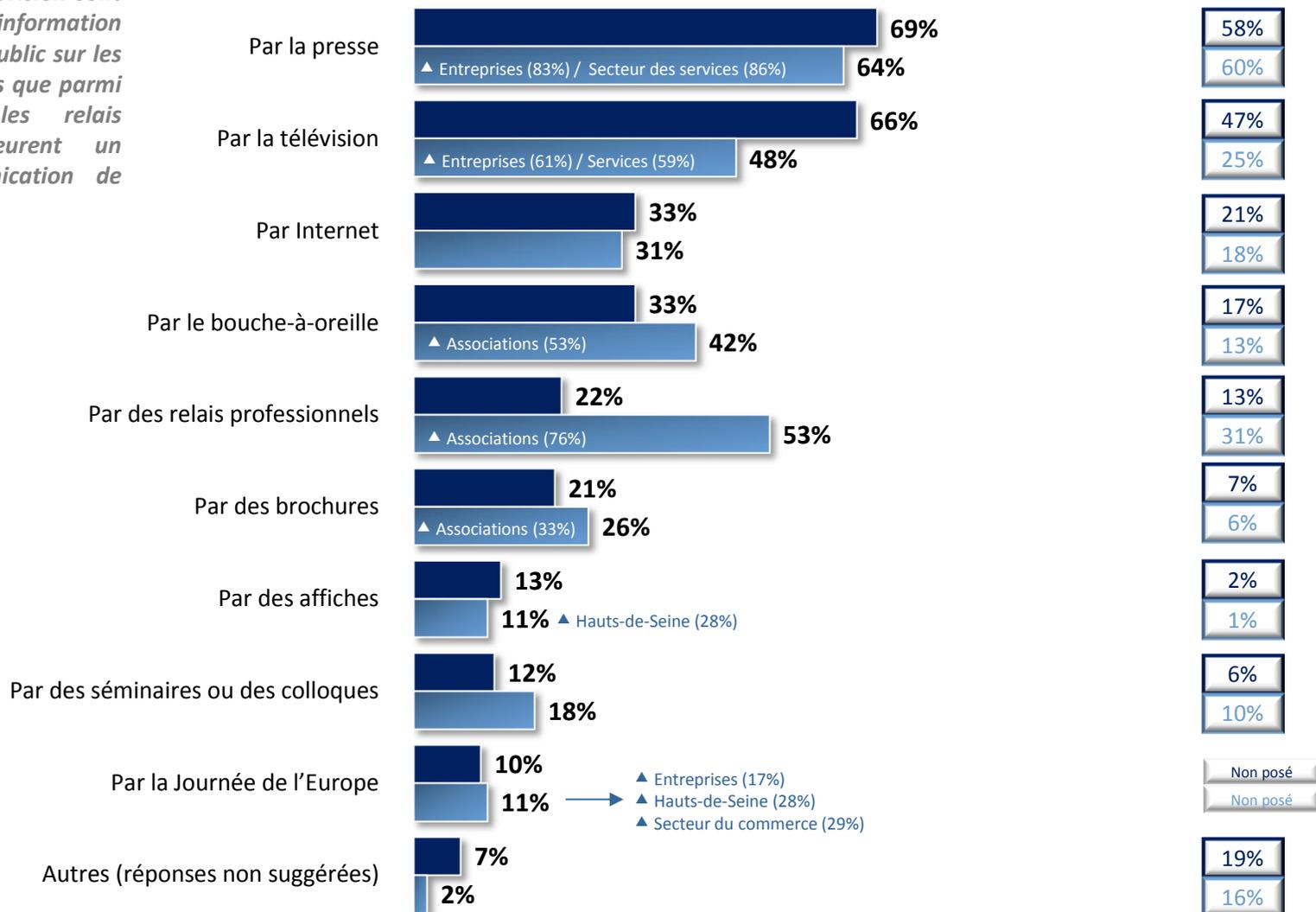
 Indique un résultat significativement inférieur à la moyenne

Question : Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de ces fonds européens, où en avez-vous entendu parler ?

=> La presse et la télévision sont les vecteurs d'information principaux du grand public sur les fonds européens, alors que parmi les bénéficiaires, les relais professionnels demeurent un vecteur de communication de première importance.

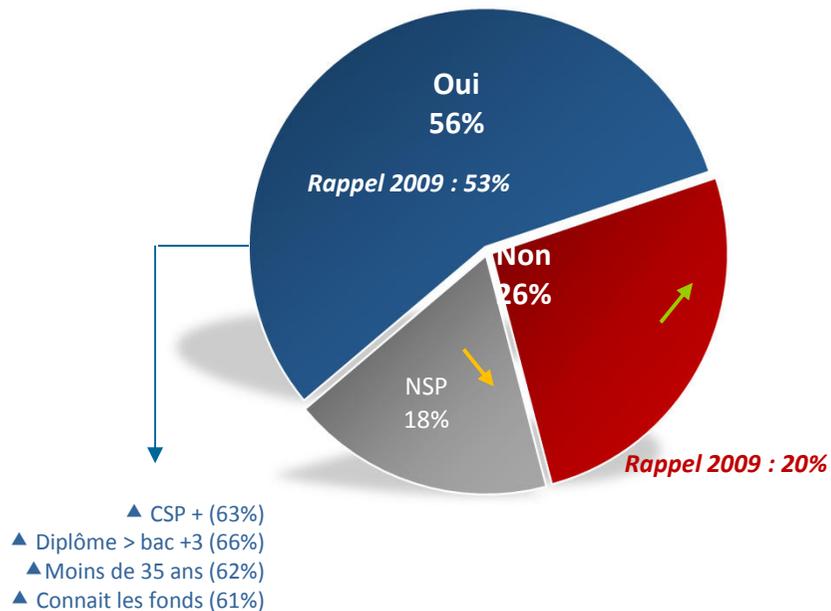
■ Franciliens

■ Bénéficiaires



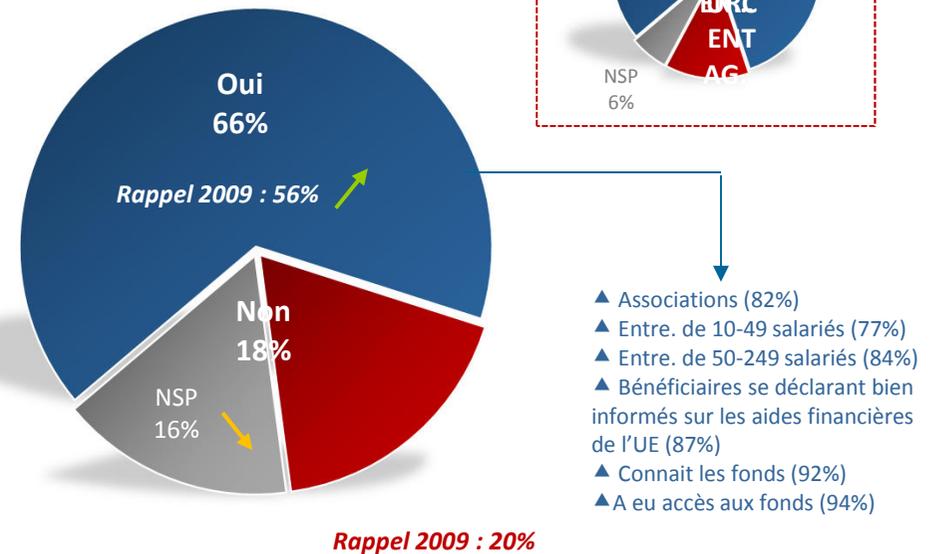
Question : D'après vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de ces fonds européens ?

Franciliens



=> Près de 6 franciliens sur 10 pensent que l'Ile-de-France bénéficie de ces fonds européens, une proportion qui augmente sensiblement par rapport à 2009. Dans le même temps la part de ceux qui partagent l'avis contraire progresse également.

Bénéficiaires

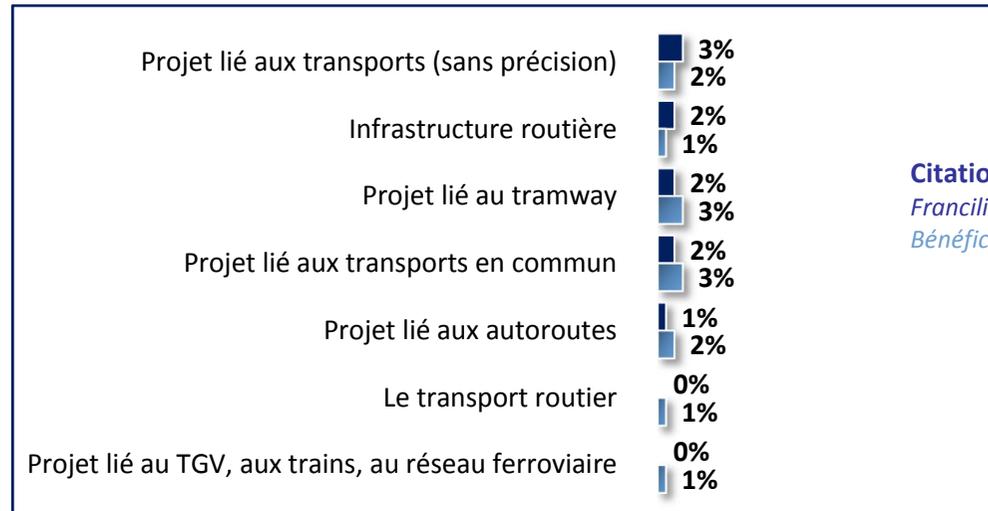


=> La proportion de bénéficiaires d'Ile-de-France estimant que leur région bénéficie des fonds européens augmente de 10 points et concerne désormais les deux tiers des interviewés.

Question : Pourriez-vous me citer au moins un projet réalisé en Ile-de-France ayant été financé par ces fonds européens ?
(Question ouverte – réponses spontanées)

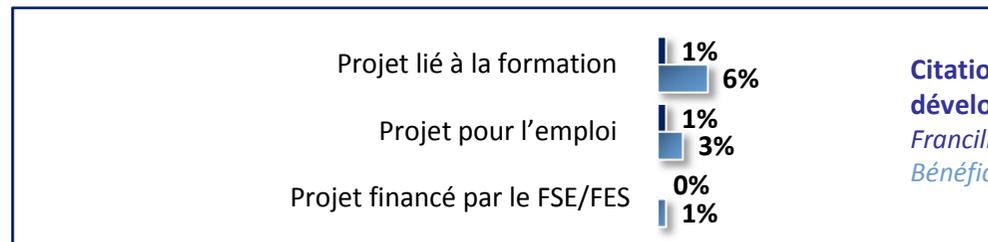
=> Lorsqu'il s'agit de restituer spontanément les projets financés par ces fonds, les interviewés peinent à formuler une réponse : près des trois quarts (aussi bien chez les Franciliens que chez les bénéficiaires) ne se prononçant pas.

En revanche lorsqu'ils formulent une réponse, c'est avant tout le secteur des transports qui émerge suivi de l'économie pour les bénéficiaires, alors que le grand public évoque davantage l'aménagement urbain et le bâtiment.



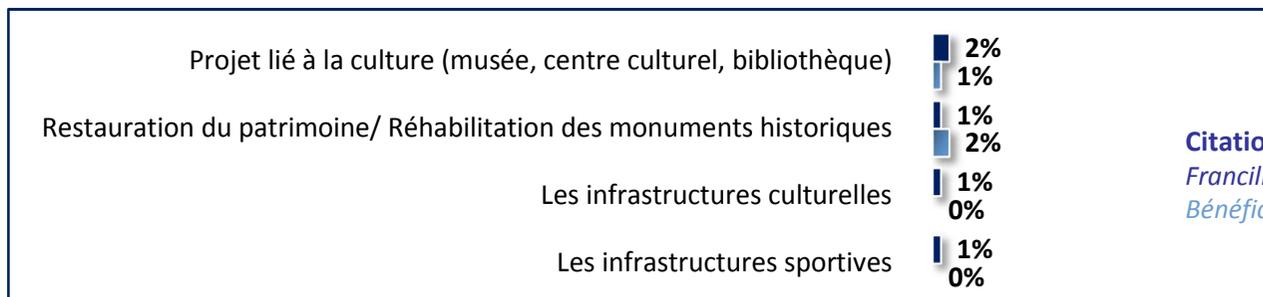
Citations liées aux transports

Franciliens = 9%
Bénéficiaires = 10%



Citations liées à l'emploi et au développement économique

Franciliens = 2%
Bénéficiaires = 8%

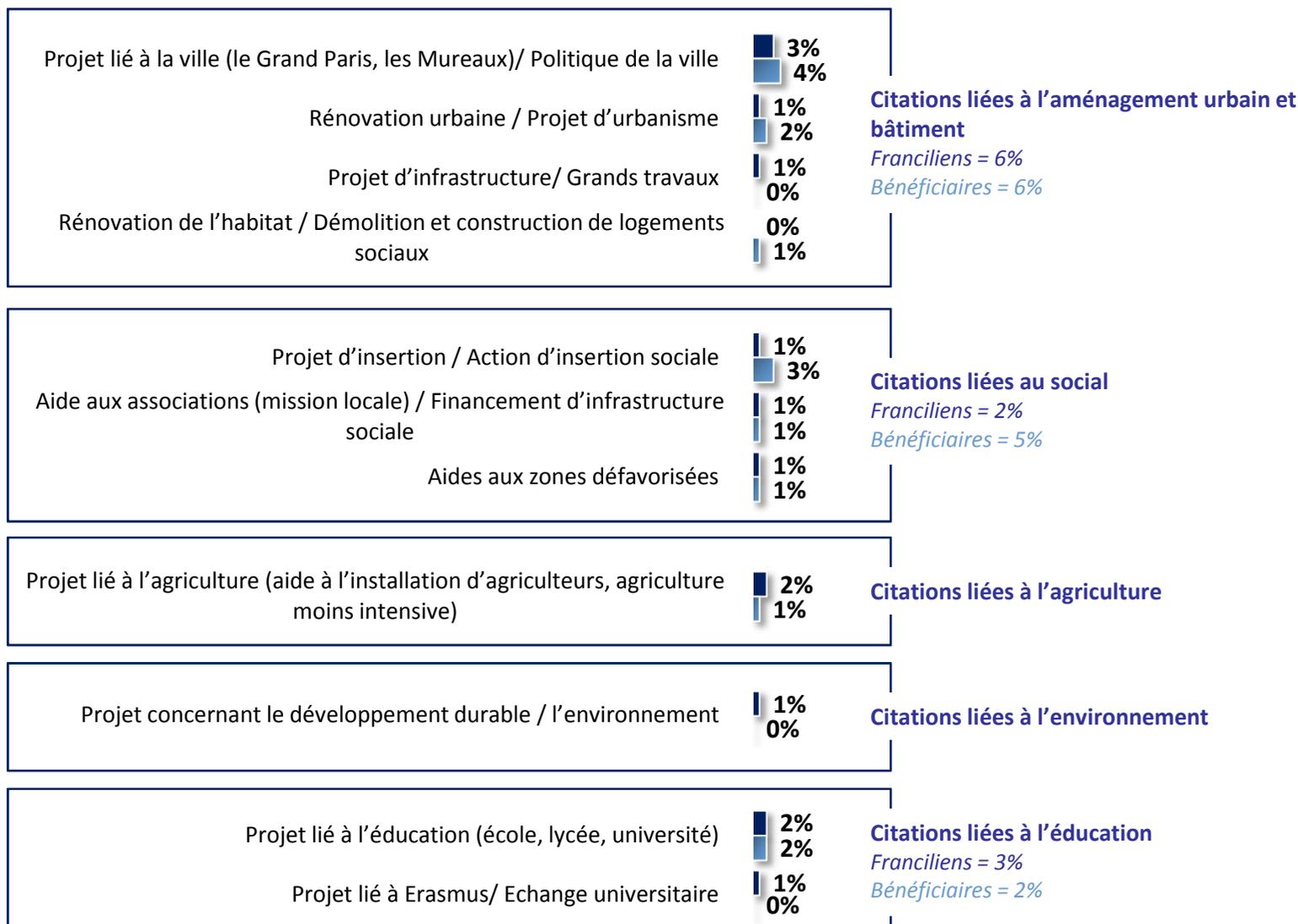


Citations liées aux loisirs

Franciliens = 3%
Bénéficiaires = 2%

■ Franciliens

■ Bénéficiaires



NSP =

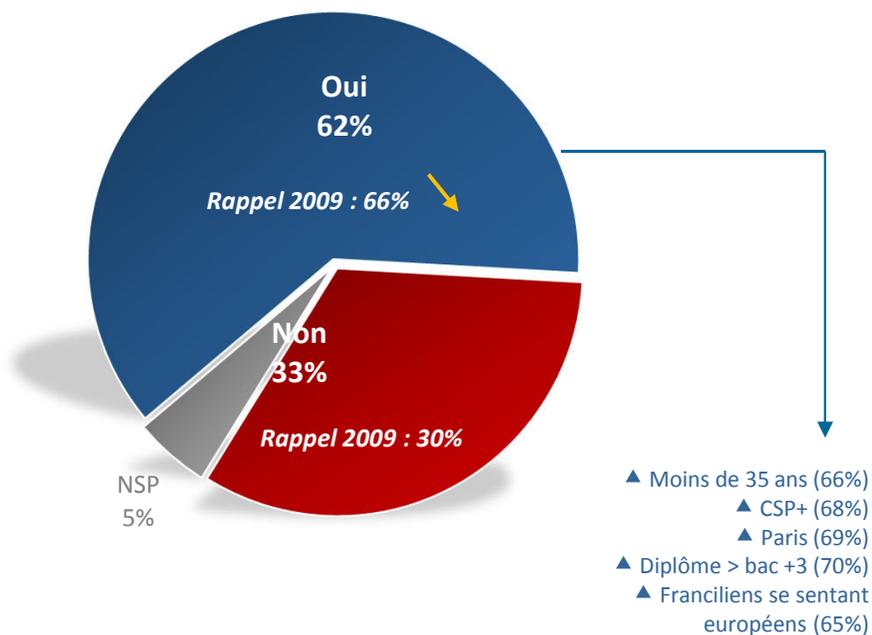
Franciliens = 76%
Bénéficiaires = 73%



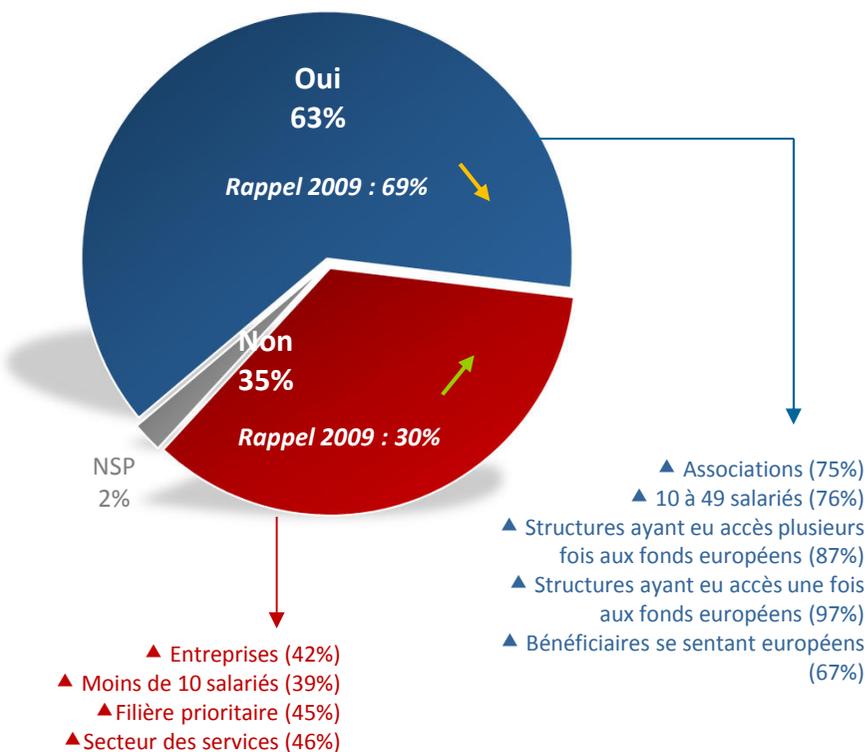
Base : Question posée à ceux qui savent que l'Ile-de-France bénéficie des fonds européens, soit 56% de l'échantillon grand public et 66% de l'échantillon de bénéficiaires

Question : Pensez-vous que les fonds européens peuvent financer des actions et projets ayant un impact sur votre vie quotidienne ?

Franciliens



Bénéficiaires

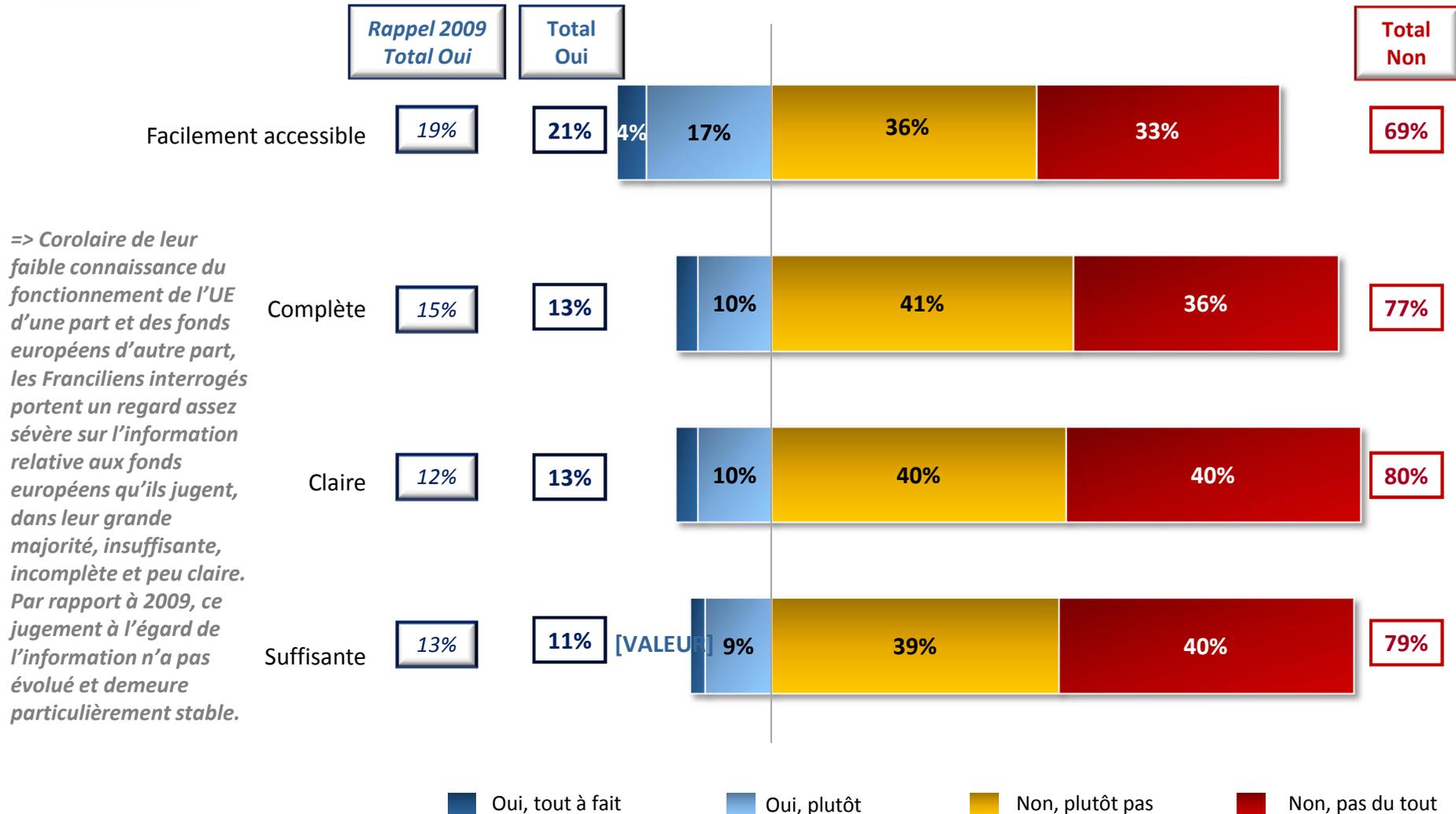


=> Tant chez les Franciliens que chez les bénéficiaires potentiels de fonds européens, le sentiment que ces fonds peuvent avoir un impact sur leur quotidien est toujours très largement majoritaire mais enregistre toutefois un léger recul par rapport à 2009.

L'évaluation détaillée de l'information relative aux fonds européens en Ile-de-France

Question : Diriez-vous que l'information relative aux fonds européens en Ile-de-France est ... ?

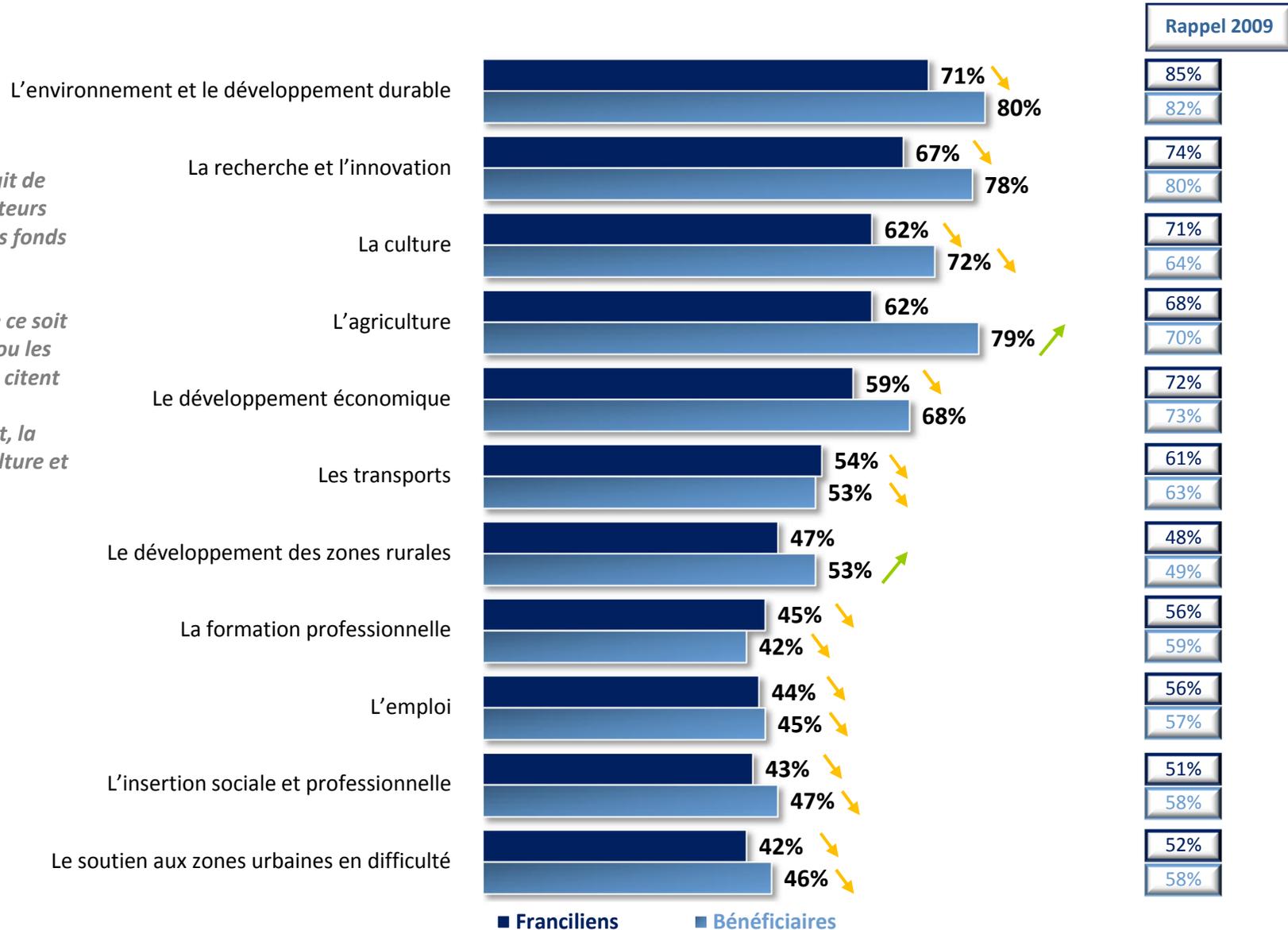
Franciliens



C | *Connaissance des modalités et du fonctionnement des fonds européens en Île-de-France*

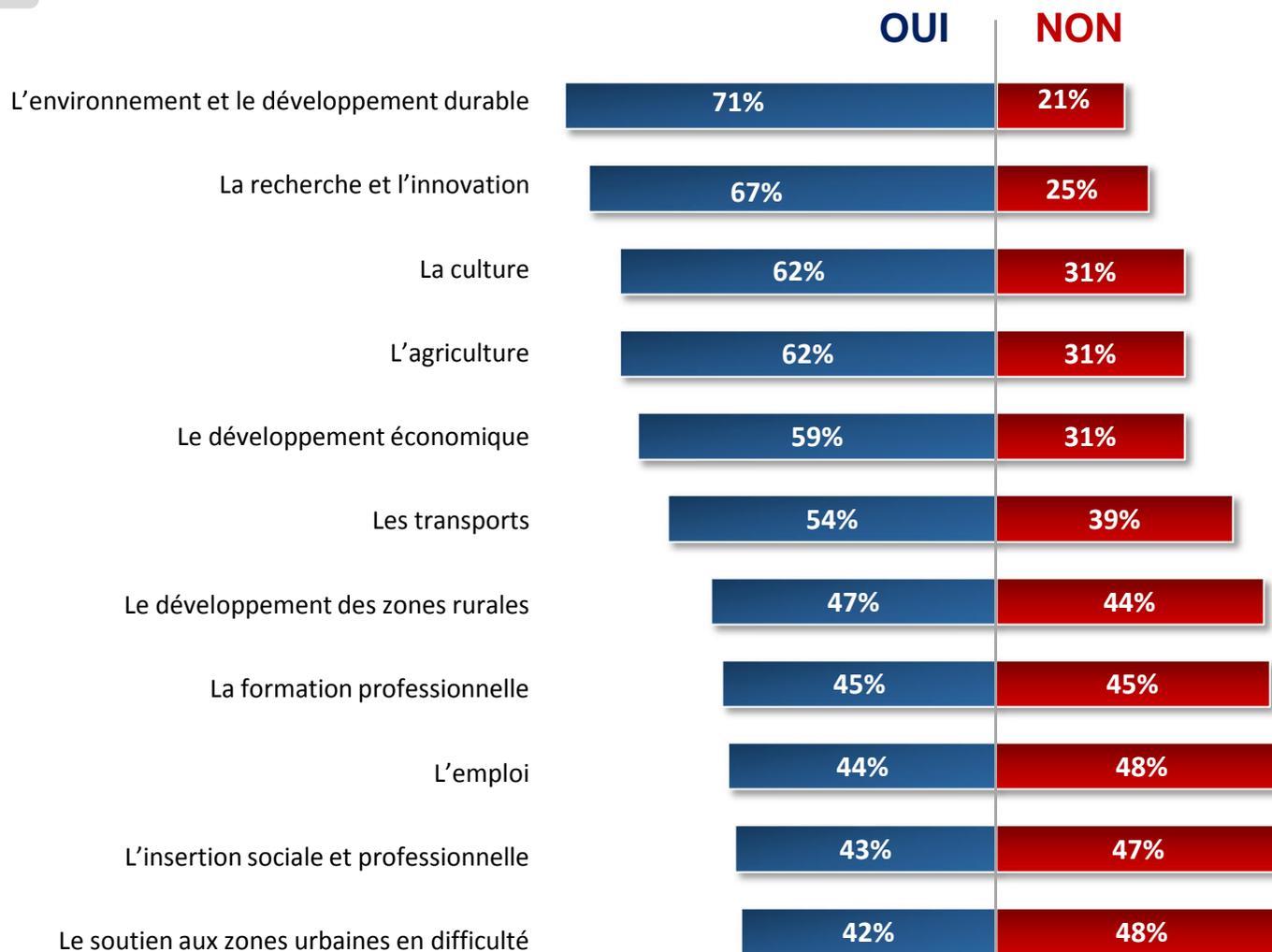
Question : Selon vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de fonds européens dans chacun des domaines suivants ? Concernant...

=> Lorsqu'il s'agit de désigner les secteurs dans lesquels les fonds européens sont investis, les interviewés que ce soit le grand public ou les bénéficiaires en citent 4 en priorité : l'environnement, la recherche, la culture et l'agriculture.



Question : Selon vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de fonds européens dans chacun des domaines suivants ? Concernant...

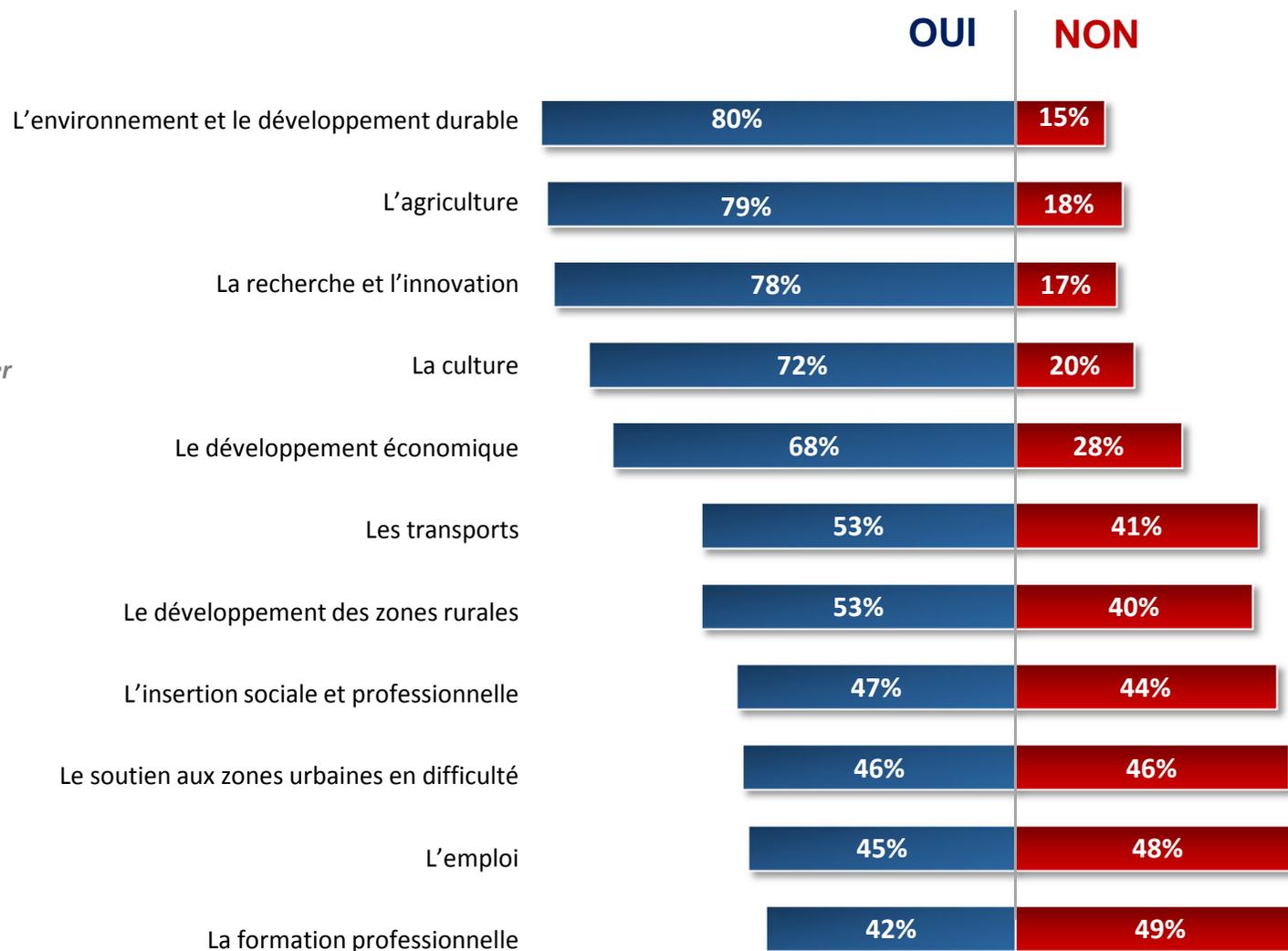
Franciliens



Question : Selon vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de fonds européens dans chacun des domaines suivants ? Concernant...

Bénéficiaires

=> Les bénéficiaires potentiels sont plus nombreux qu'il y a quatre ans à estimer que l'Ile-de-France bénéficie de fonds européens pour l'agriculture et le développement des zones rurales.



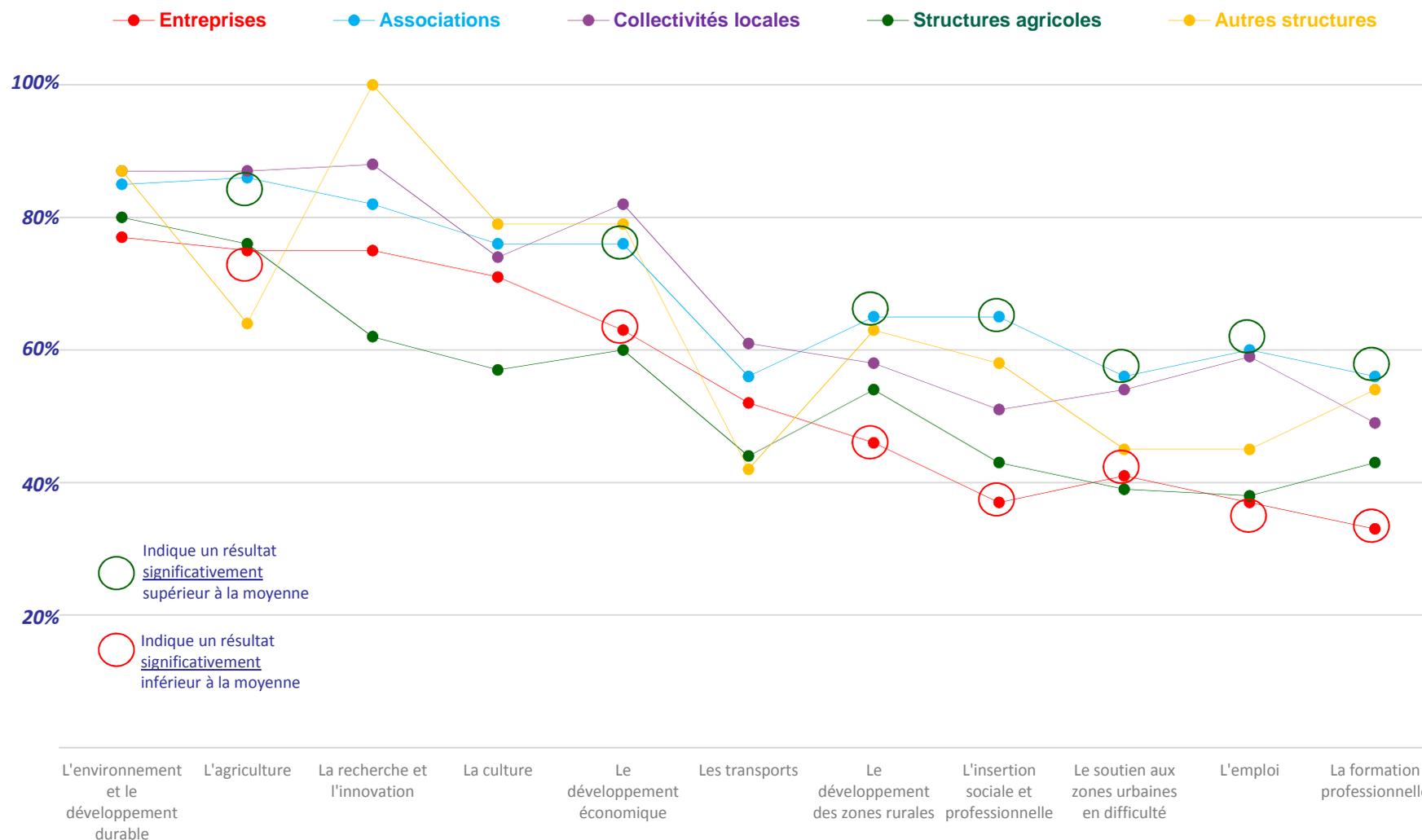
Les domaines concernés par les fonds européens en Ile-de-France

Le détail pour les bénéficiaires par type de structure

Question : Selon vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de fonds européens dans chacun des domaines suivants ? Concernant...

Bénéficiaires

Récapitulatif : OUI



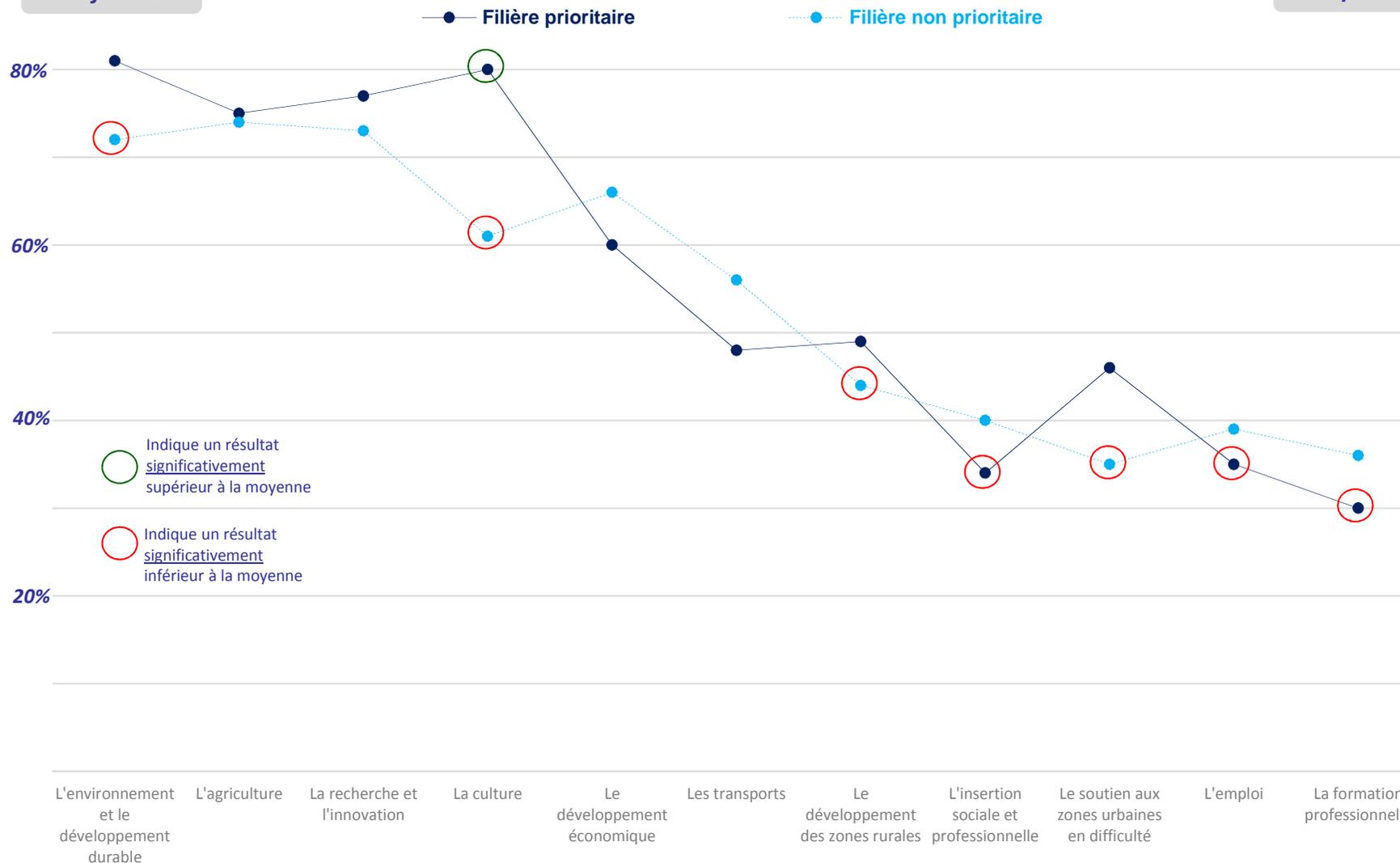
Les domaines concernés par les fonds européens en Ile-de-France

Le détail pour les bénéficiaires selon la nature de la filière

Question : Selon vous, l'Ile-de-France bénéficie-t-elle de fonds européens dans chacun des domaines suivants ? Concernant...

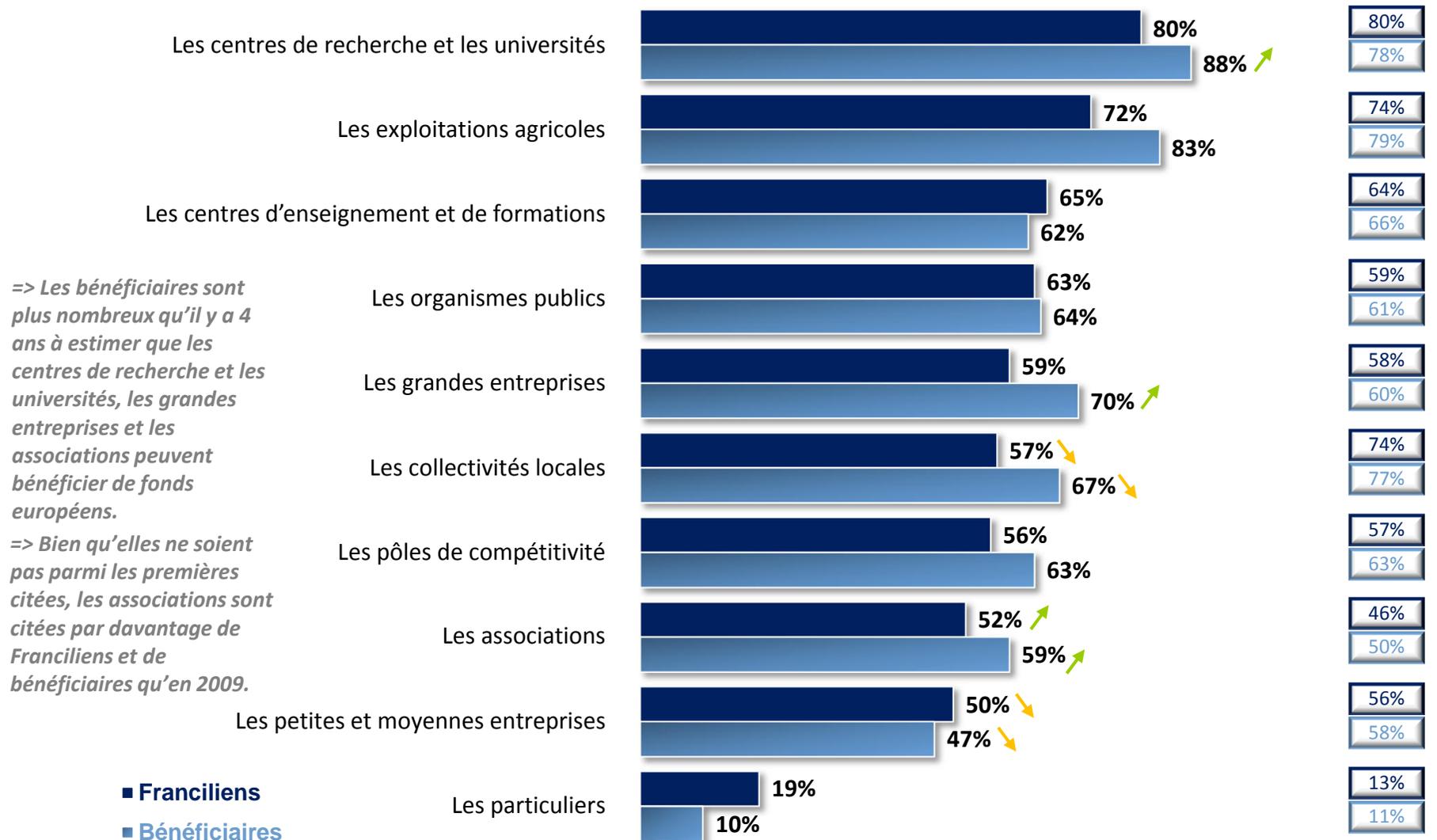
Bénéficiaires

Récapitulatif : OUI



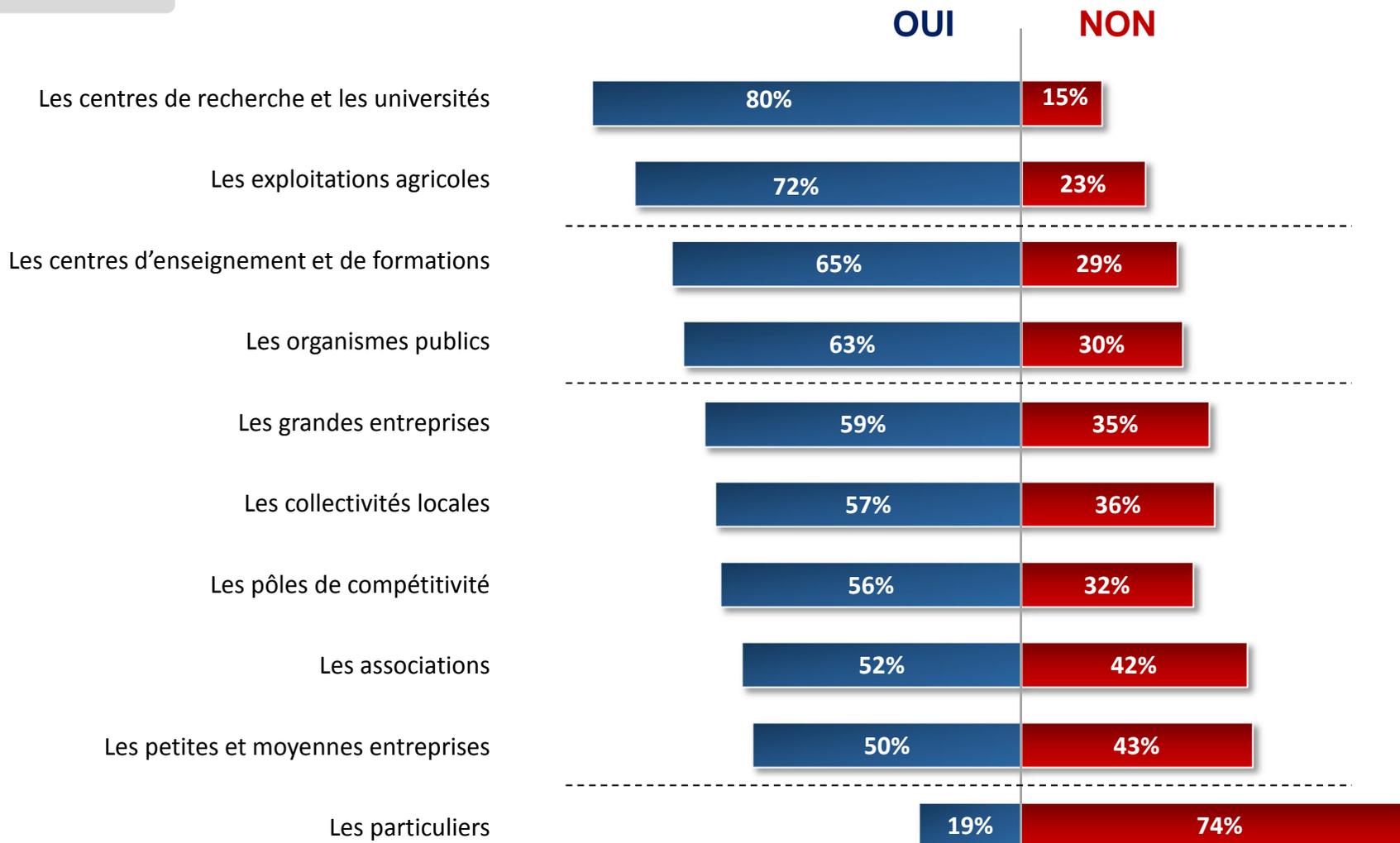
Question : Selon vous, les structures et acteurs suivants peuvent-ils bénéficier des fonds européens alloués à l'Ile-de-France ?

Rappel 2009



Question : Selon vous, les structures et acteurs suivants peuvent-ils bénéficier des fonds européens alloués à l'Ile-de-France ?

Franciliens

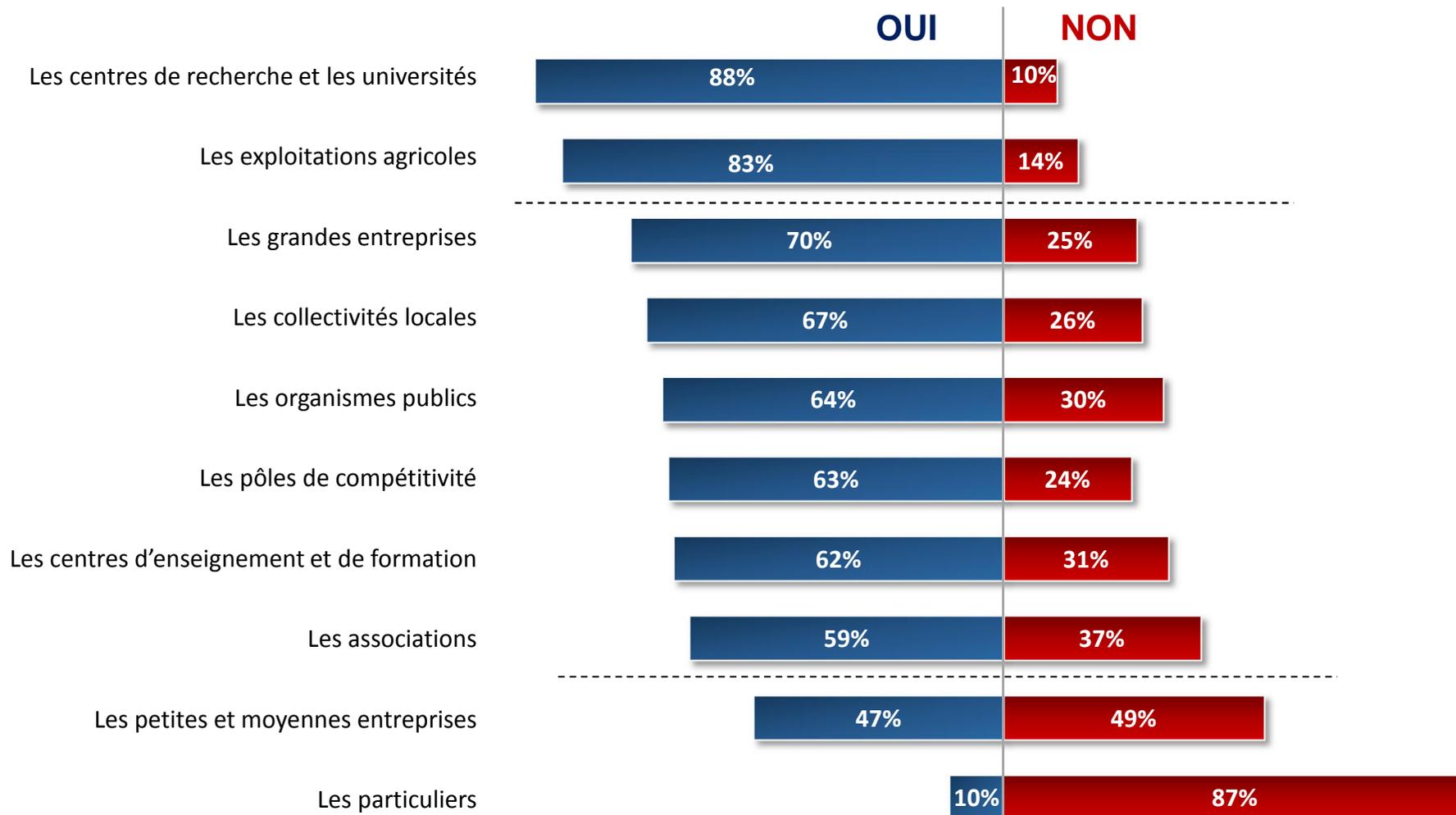


Les acteurs et structures éligibles aux fonds européens

Le détail par cible : focus sur les bénéficiaires potentiels

Question : Selon vous, les structures et acteurs suivants peuvent-ils bénéficier des fonds européens alloués à l'Ile-de-France ?

Bénéficiaires



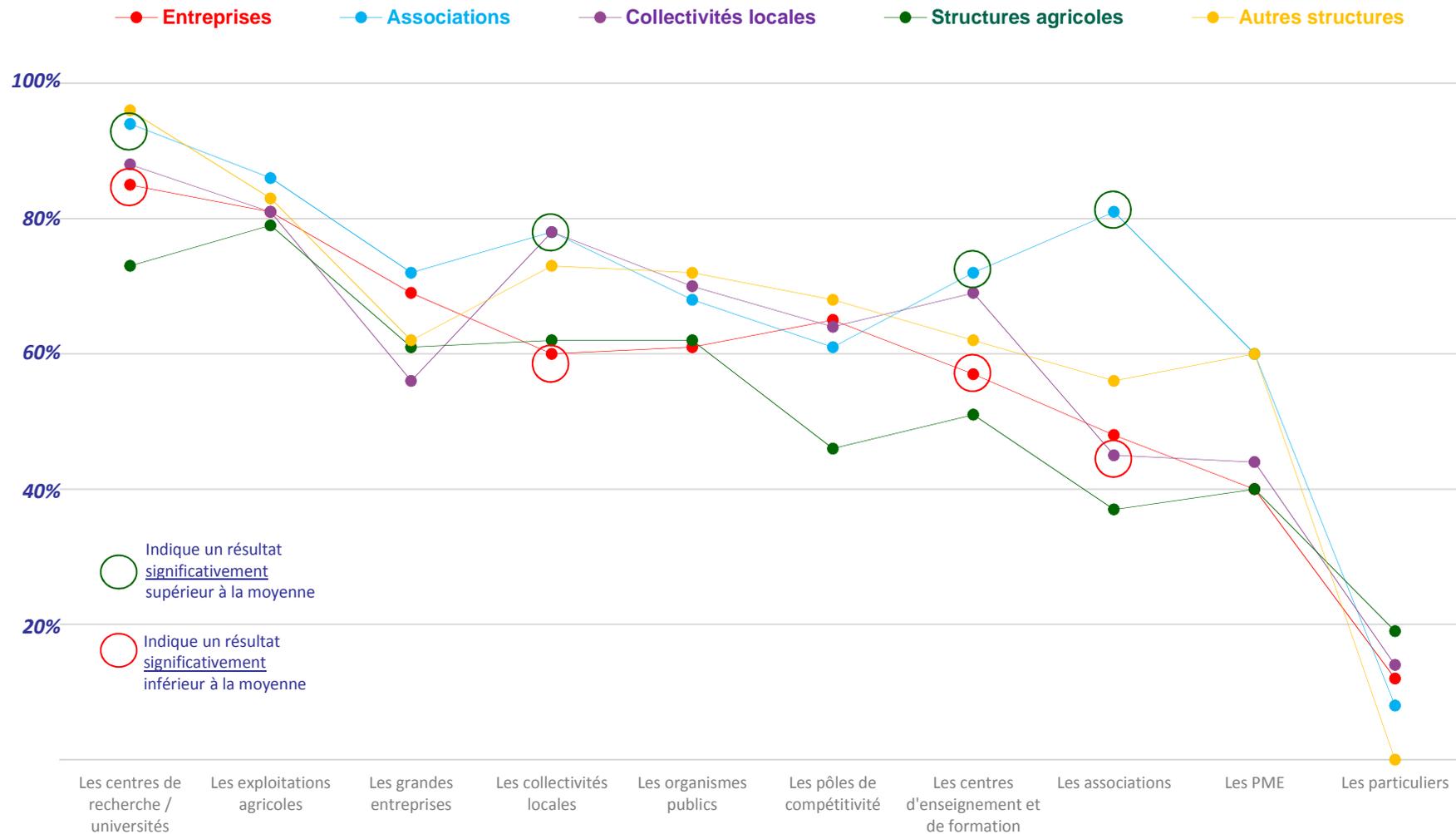
Les acteurs et structures éligibles aux fonds européens

Le détail pour les bénéficiaires par type de structure

Question : Selon vous, les structures et acteurs suivants peuvent-ils bénéficier des fonds européens alloués à l'Ile-de-France ?

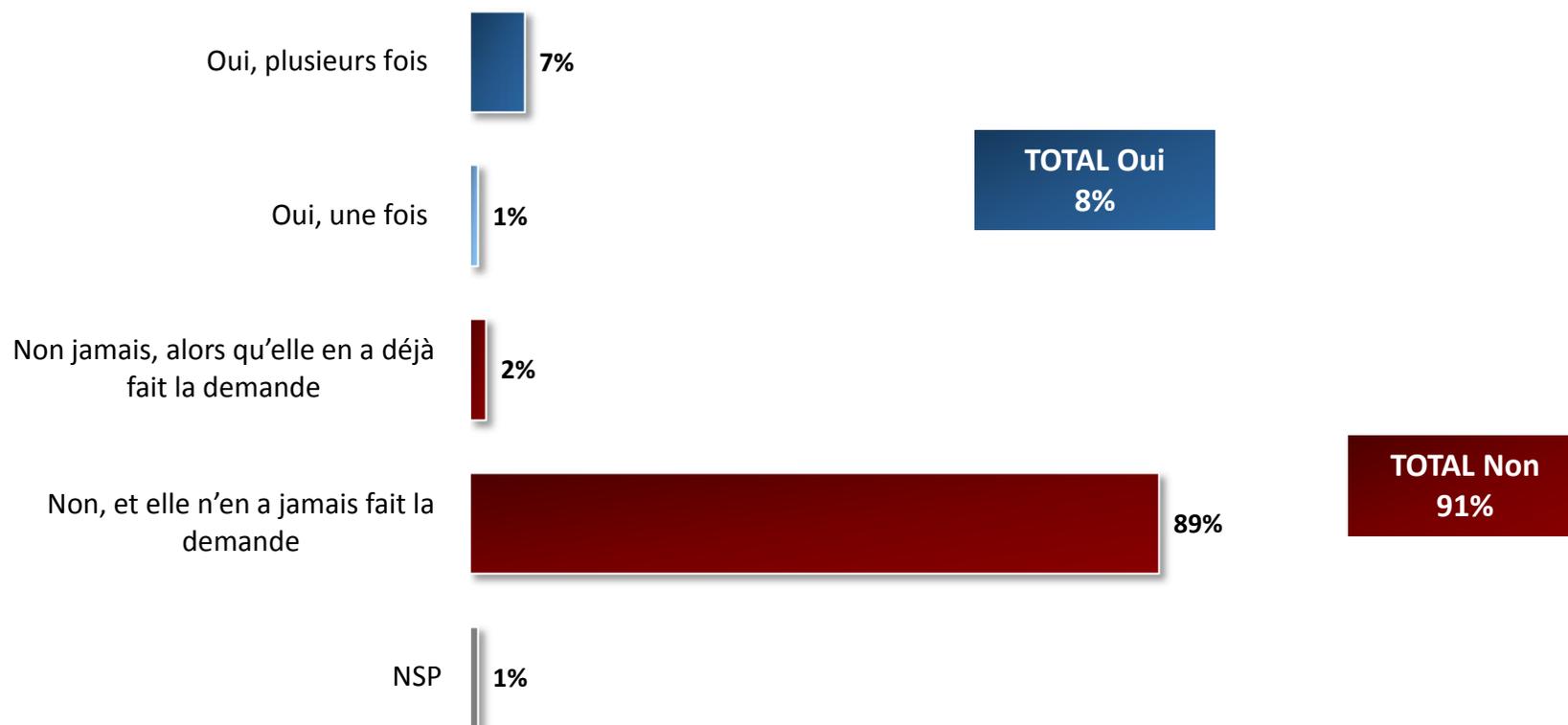
Bénéficiaires

Récapitulatif : OUI

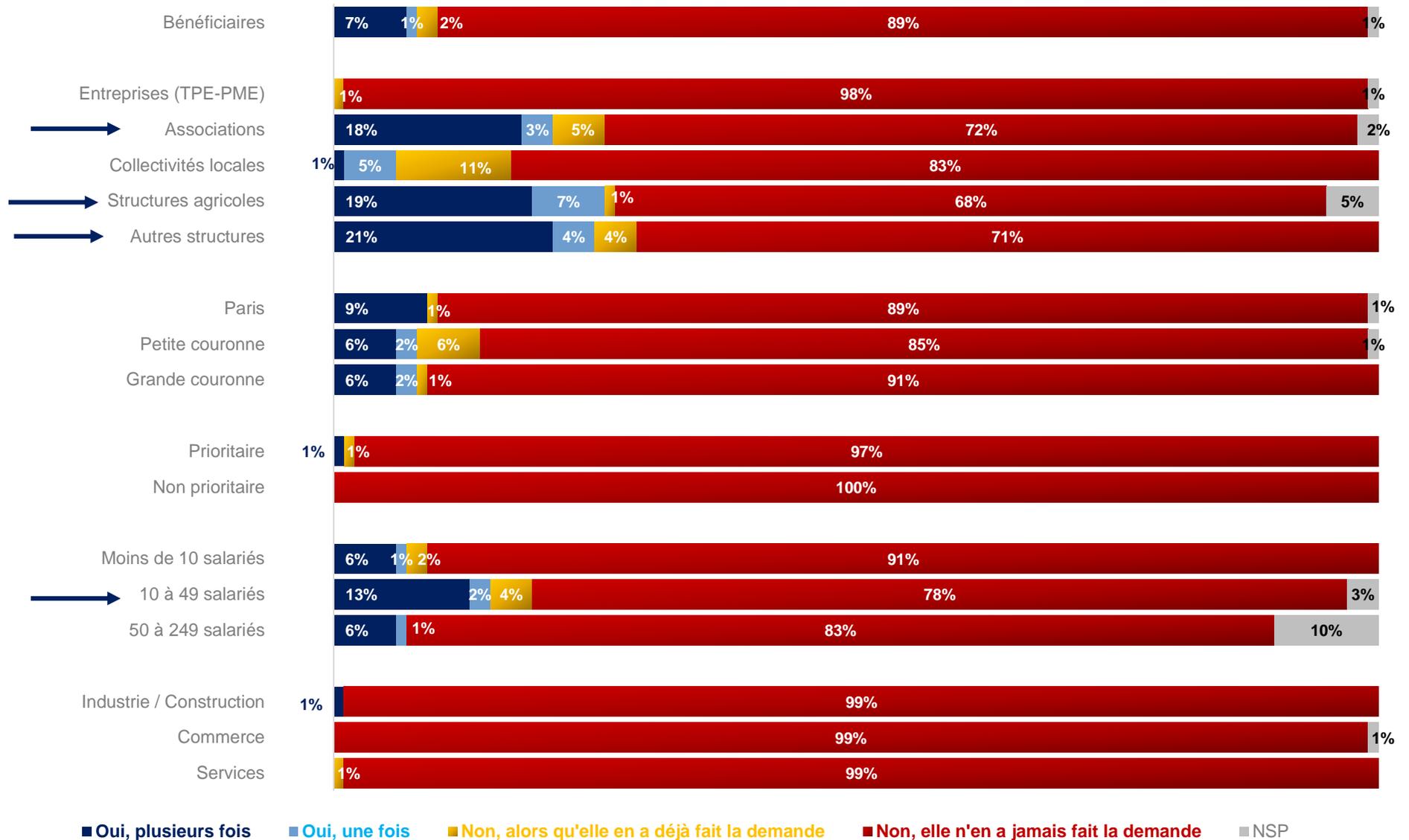


D | *Le recours aux fonds européens*

Question : Votre structure a-t-elle déjà bénéficié de ces fonds européens ?



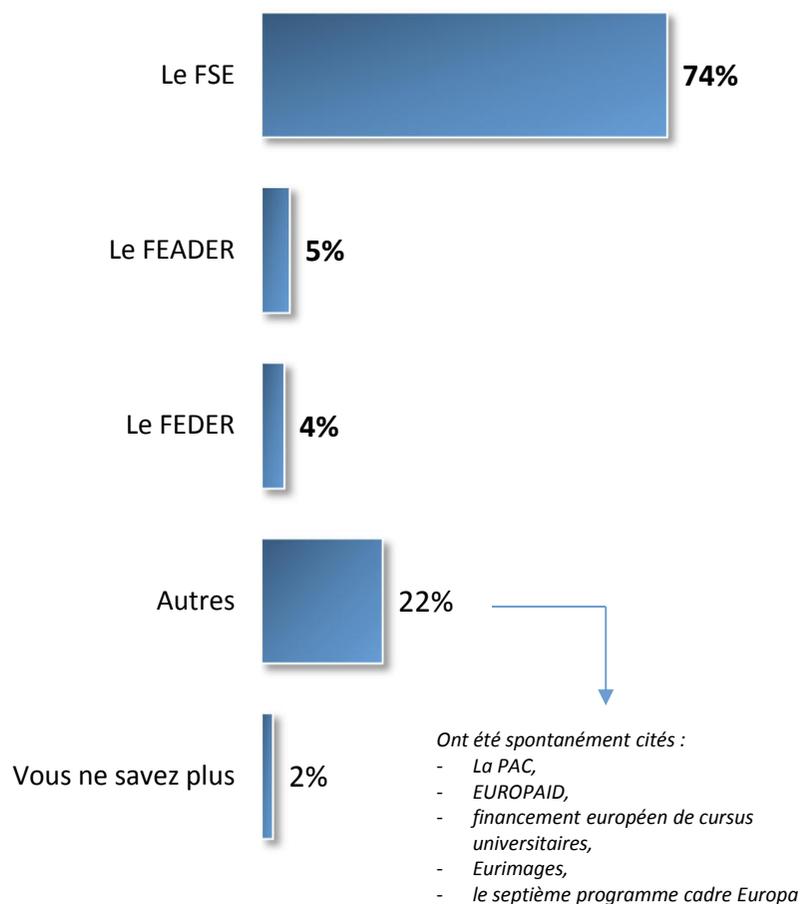
=> Au sein de cet échantillon de bénéficiaires potentiels (qui par définition sont éligibles aux fonds européens), plus de neuf sur dix n'en n'ont jamais bénéficié voir même n'en n'ont jamais fait la demande. Aussi, les bénéficiaires déclarant que leur structure a déjà bénéficié de fonds européens sont dès lors très minoritaires. Parmi eux, la plupart affirme en avoir bénéficié plusieurs fois, ce sont donc des familiers de ces fonds.



Question : De quel(s) fond(s) européen(s) votre structure a-t-elle bénéficié ?

! Base : Aux structures ayant déjà bénéficié des fonds européens, soit 8% de l'échantillon

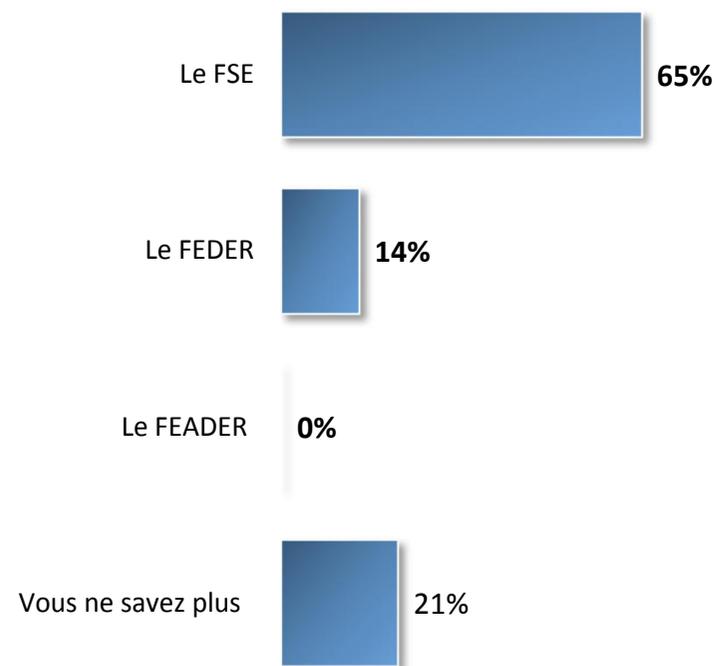
=> A DÉJÀ BENEFICIE



Question : Pour quel(s) fond(s) européen(s) votre structure avait-elle fait une demande ?

! Base : Aux structures ayant déjà fait la demande de bénéficier de ces fonds européens sans l'obtenir, soit 2% de l'échantillon

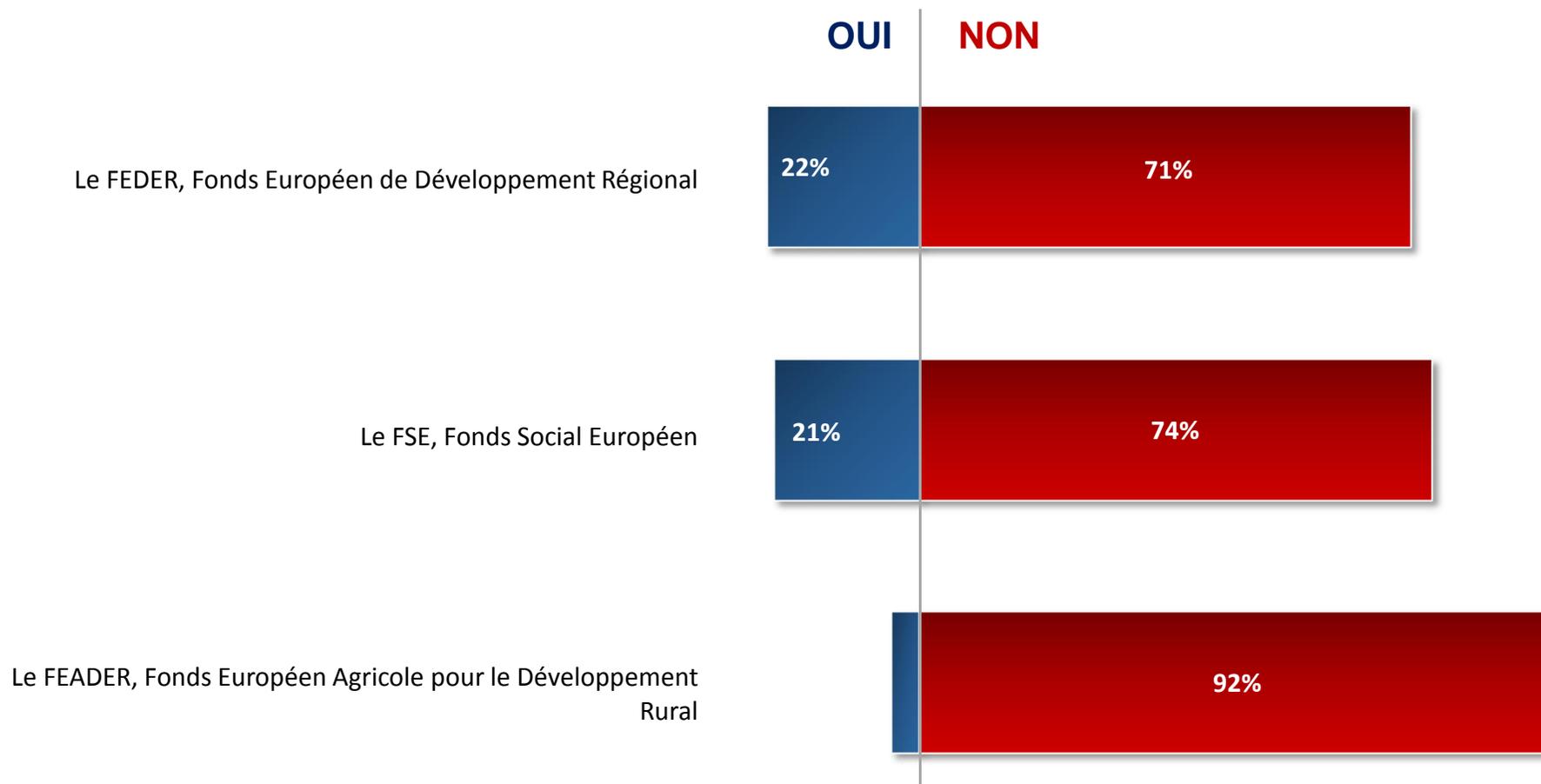
=> A DEMANDE SANS OBTENIR



=> Sans surprise, le FSE, qui est le fonds le plus connu du grand public et des bénéficiaires, est celui dont la grande majorité des structures ont bénéficié ou ont fait la demande... les autres apparaissent de manière nettement plus secondaire.

Question : Selon vous, la structure dans laquelle vous travaillez pourrait-elle bénéficier des fonds suivants alloués à l'Ile-de-France ?

 *Base : Aux structures n'ayant jamais fait la demande de bénéficiaire de ces fonds européens, soit 89% de l'échantillon*



=> ... En revanche, dans les structures qui n'ont jamais fait de demande, ce sont le FEDER et le FSE qui sont les plus cités parmi les fonds dont elles pourraient bénéficier dans des proportions similaires.

Question : Selon vous, la structure dans laquelle vous travaillez pourrait-elle bénéficier des fonds suivants alloués à l'Ile-de-France ?

 Base : Aux structures n'ayant jamais fait la demande de bénéficier de ces fonds européens, soit 89% de l'échantillon

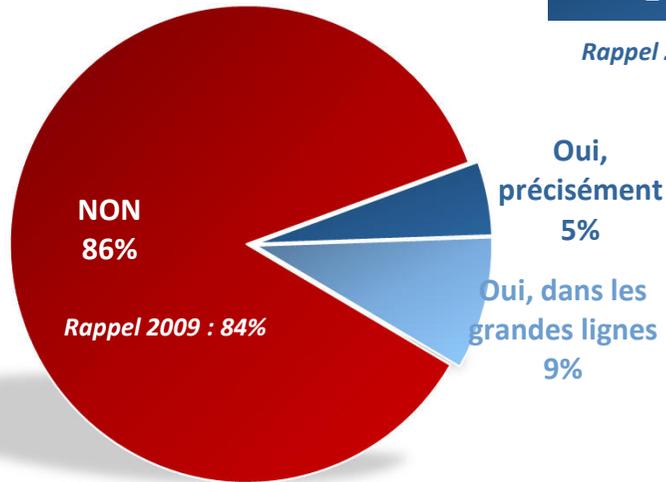
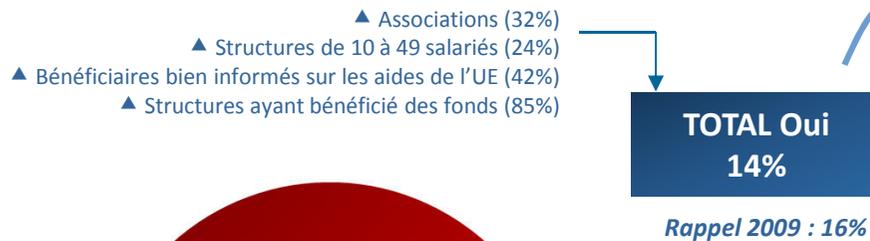
Récapitulatif : OUI

		Le FEDER	Le FSE	Le FEADER
Structure	Bénéficiaires potentiels	22	21	4
	Entreprises (TPE-PME)	22	10	4
	Associations	21	47	3
	Collectivités locales	49	43	42
	Structures agricoles	21	12	31
	Autres structures	6	12	0
Département	Paris	15	20	3
	Seine-et-Marne	37	46	4
	Yvelines	16	14	2
	Essonne	33	27	15
	Val-d'Oise	17	2	10
	Hauts-de-Seine	32	8	1
	Seine-Saint-Denis	30	27	1
	Val-de-Marne	29	28	9
Filière	Prioritaire	19	8	4
	Non prioritaire	26	12	5
Taille	Moins de 10 salariés	23	17	4
	10 à 49 salariés	20	38	3
	50 à 249 salariés	14	42	11
Secteur	Industrie / Construction	42	12	5
	Commerce	25	18	8
	Services	18	8	3

 Indique un résultat significativement supérieur à la moyenne

 Indique un résultat significativement inférieur à la moyenne

Question : Connaissez-vous la démarche à effectuer pour pouvoir bénéficier de ces fonds européens ?



- ▲ TPE-PME (98%)
- ▲ Entre de moins de 10 salariés (89%)
- ▲ Filières prioritaires et non prioritaires (97% et 98%)
- ▲ Commerce (99%) / Services (97%)

=> Comme en 2009, un réel manque d'information sur la démarche à effectuer s'exprime chez les bénéficiaires potentiels, et plus encore au sein des entreprises et des structures les plus petites...

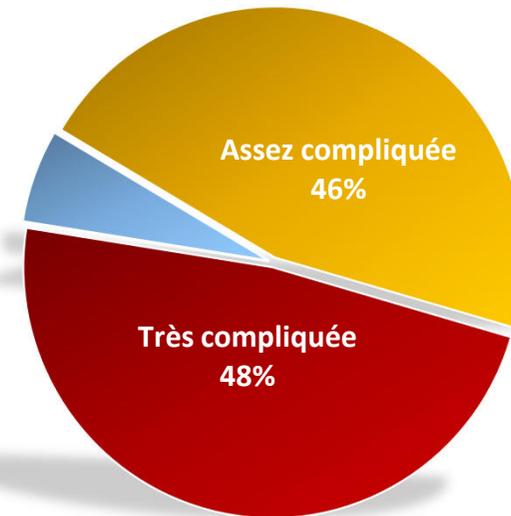
Question : La démarche à réaliser pour bénéficier des fonds européens vous paraît-elle ... ?

Base : Aux bénéficiaires déclarant connaître les démarches, soit 14% de l'échantillon

TOTAL Simple 6%

Rappel 2009 : 6%

Assez simple 6%



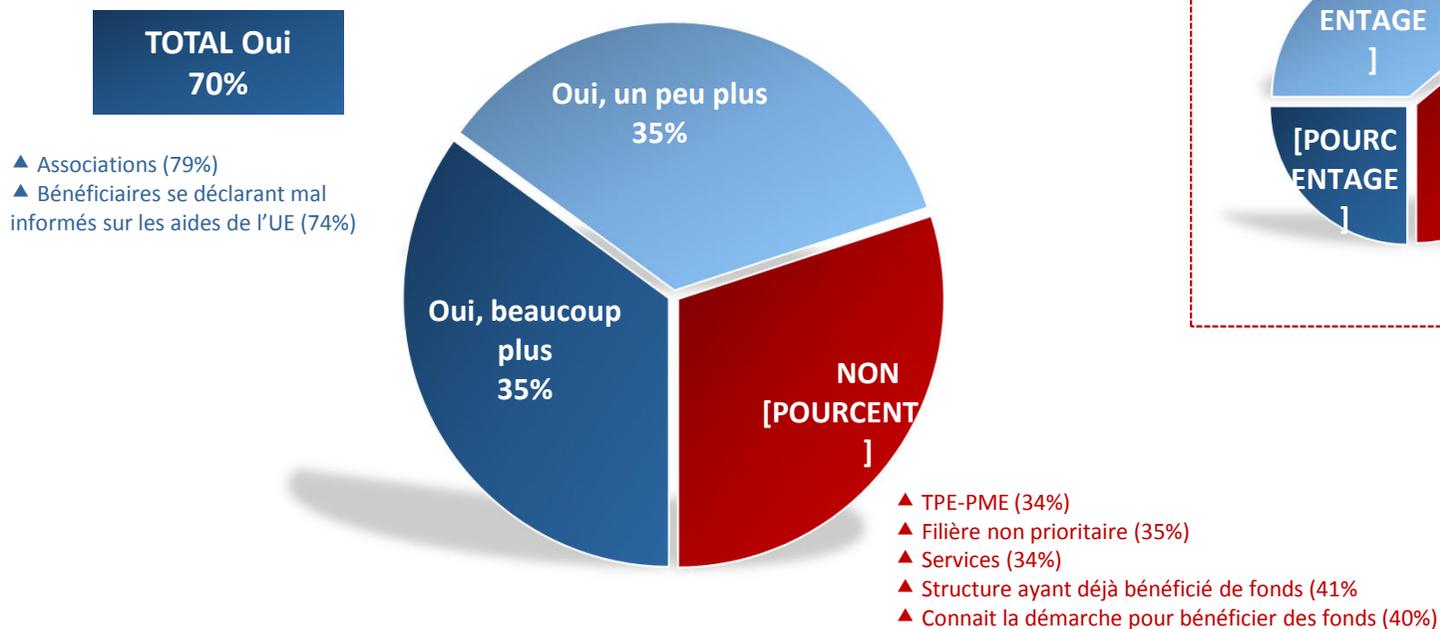
TOTAL Compliquée 94%

Rappel 2009 : 92%

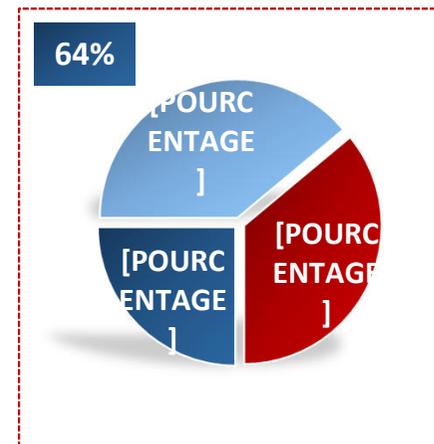
=> ... et la très grande majorité des bénéficiaires qui connaissent la démarche à réaliser la jugent compliquée, voir même très compliquée pour près de la moitié d'entre eux

E | *Souhaits d'information sur les fonds européens*

Question : Souhaiteriez-vous recevoir plus d'informations sur les fonds européens ?



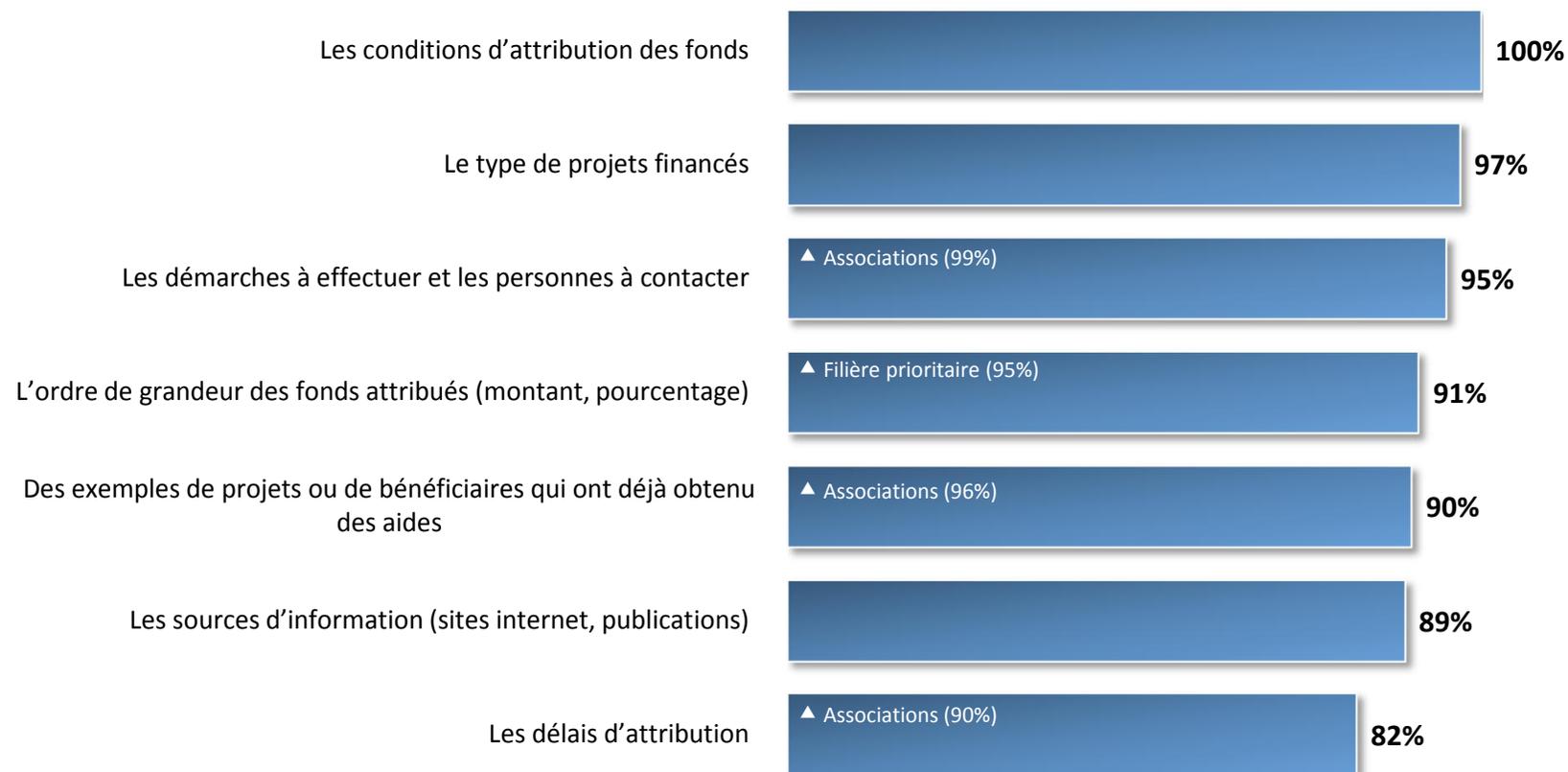
Comparatif enquête nationale 2013



=> Sept bénéficiaires potentiels sur dix souhaiteraient avoir plus d'information sur les fonds européens, et plus du tiers est même demandeur de « beaucoup plus » d'informations à ce sujet, un résultat peu surprenant et encourageant au regard de la faible notoriété des fonds et de la faible proportion de bénéficiaires ayant déjà fait la démarche pour en bénéficier.

Question : Quels types d'informations relatives aux fonds européens souhaiteriez-vous recevoir ?
Des informations sur... (Oui/Non)

Base : Aux bénéficiaires souhaitant recevoir davantage d'informations, soit 70% de l'échantillon



=> Les demandes d'informations à l'égard de ces fonds est réelle, conséquente et variée. Tous les sujets proposés recueillant un nombre important de citations. Avant même d'avoir des informations sur le COMMENT se procurer ces fonds, les bénéficiaires potentiels souhaitent avant tout avoir des éléments quant aux conditions d'attribution : autrement dit, sont-ils éligibles ou non ?

F | *Ce qu'il faut retenir*

En dépit d'un sentiment d'appartenance à l'Union Européenne réel et majoritaire, la méconnaissance de son fonctionnement, de ses domaines d'intervention et des aides financières qu'elle attribue perdure à la fois au sein du grand public et des bénéficiaires...

A

La majorité du grand public francilien et des bénéficiaires potentiels se déclarent mal informés sur différentes dimensions de l'Union Européenne. Sur les aides, en particulier, ils sont seulement 19% au sein du grand public (stable par rapport à la dernière édition de l'enquête) et 13% chez les bénéficiaires potentiels (-4 points) à considérer qu'ils sont bien informés.

La satisfaction est plus élevée concernant le niveau d'information sur le fonctionnement de l'UE (sur lequel 38% des Franciliens et 34% des bénéficiaires s'estiment bien informés) et sur ses domaines d'intervention (33% des Franciliens bien informés et 31% des bénéficiaires). Ces résultats sont globalement très stables par rapport à 2009, tout comme le sentiment européen, que partagent 8 Franciliens sur 10 et qui est toujours un peu plus fort (85%) chez les bénéficiaires interrogés. Assez logiquement, les structures qui ont déjà bénéficié de ces fonds sont plus au fait de ces différents aspects liés à l'Europe.

... une méconnaissance que l'on retrouve donc assez logiquement sur les Fonds Européens (connus globalement mais de manière très approximative dans le détail)

B

Si au global, la notion de fonds européen est assez bien connue (70% du grand public en a entendu parler et 77% des bénéficiaires potentiels), **cette notoriété est toutefois peu constituée**, une grande confusion persistant sur ce que ces fonds recouvrent précisément. Ainsi, la moitié de chacune des deux populations interrogées (49% des Franciliens et 51% des bénéficiaires) affirme ne pas savoir vraiment de quoi il s'agit, et les Franciliens comme les bénéficiaires sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux à connaître les différents fonds existants.

Parmi les Franciliens, le FSE reste le plus connu des fonds européens (33% le connaissent au moins de nom, comme en 2009), talonné par le FEADER (31%). En revanche, plus des trois quarts d'entre eux (76%) ne connaissent pas le FEDER. Dans le détail, il convient de préciser que ces niveaux de connaissance sont très hétérogènes au sein de la population et que les critères d'âge et de niveau de diplôme apparaissent comme les plus clivants.

Au sein des bénéficiaires, le FSE est également le fonds le plus connu (44%, +10 points par rapport à 2009) **et le plus sollicité**, alors que les notoriétés du FEDER et du FEADER restent nettement plus faibles (28% et 26% respectivement). Concernant chacun de ces trois fonds, on observe des **taux de notoriété particulièrement faibles auprès des entreprises alors que les associations, à l'inverse, sont plus nombreuses à les connaître** (68%, 42% et 32% respectivement). Ces dernières apparaissent comme les plus au fait sur toutes ces questions relatives aux fonds européens.

Si plus de six franciliens et bénéficiaires potentiels sur dix partagent l'idée selon laquelle l'Europe intervient à proximité de chez eux par le financement de différents projets impactant directement leur quotidien, il n'en demeure pas moins que dans le détail, ces derniers peinent à identifier clairement les domaines d'intervention de celle-ci.



Plus de la moitié des Franciliens (56%) pense que l'Ile-de-France bénéficie de ces fonds, en augmentation de 3 points depuis 2009 même si, dans le même temps, la part de ceux qui estiment le contraire augmente aussi (26%, +6 points). Seule la part de Franciliens sans avis diminue, ce qui révèle au moins une moindre confusion sur ce sujet par rapport à 2009.

L'évolution la plus conséquente sur cette question concerne les bénéficiaires : **la part de bénéficiaires potentiels d'Ile-de-France estimant que leur région bénéficie des fonds européens progresse de 10 points par rapport à la dernière enquête**, pour atteindre 66%, alors que les bénéficiaires qui estiment le contraire (18%) ou qui n'ont pas d'idée sur la question (16%) sont moins nombreux.

Cependant, signe possible d'une défiance qui s'est accrue ces dernières années à l'égard de l'Europe, **le sentiment que ces fonds peuvent avoir un impact sur le quotidien a diminué** tant chez les Franciliens (62%, -4 points) que chez les bénéficiaires (63%, -6 points).

S'agissant des domaines concernés par les fonds européens, les bénéficiaires potentiels sont plus nombreux qu'il y a 4 ans à estimer que l'Ile-de-France bénéficie de fonds européens pour l'agriculture (79%, +9 points) et le développement des zones rurales (53%, +4 points). Son intervention dans les secteurs de l'environnement et de la recherche/innovation est toujours la plus restituée par les interviewés dans des proportions stables par rapport à 2009.

Quant aux structures éligibles aux fonds européens, ce sont les centres de recherche et les universités ainsi que les exploitations agricoles qui sont, comme il y a 5 ans avant tout identifiés. On observe par ailleurs que, même si elles n'apparaissent pas parmi les premières mentionnées, les associations sont davantage citées par les Franciliens (52%, +6 points) et les bénéficiaires (59%, +9 points) qu'en 2009. Considérées de manière isolée, il convient d'observer que chaque type de structures a (plus que la moyenne) bien conscience d'être potentiellement concerné par ces fonds, au premier rang desquels les associations, les « autres » structures (qui regroupent les centres de recherche, pôle de compétitivité et les universités) et les collectivités. Pour les PME en revanche, cette association semble moins immédiate.

Des fonds peu sollicités par les bénéficiaires potentiels : un faible recours qui s'explique probablement en partie par une moindre notoriété de ces derniers d'une part, par une connaissance peu affirmée des modalités de fonctionnement d'autre part MAIS également par des démarches jugées complexes (lorsqu'elles sont connues ...). Toutefois, lorsqu'ils sont connaisseurs du système, ils en profitent « pleinement » et y ont eu recours plusieurs fois.



Seuls 8 % des bénéficiaires d'Ile-de-France interrogés déclarent que leur structure a déjà bénéficié de fonds européens.

Parmi ces « rares » bénéficiaires, le plus grand nombre (7%) en a bénéficié plusieurs fois. Quant aux structures qui n'en ont jamais bénéficié (91%), la quasi-totalité (89%) n'en a jamais fait la demande. La part de structures qui n'en ont pas bénéficié alors qu'elles les avaient sollicitées est donc très marginale (2%).

Parmi les structures qui ont eu accès aux fonds européens, certaines sont nettement plus représentées que d'autres : c'est le cas notamment des structures agricoles (26% ont bénéficié de fonds, dont 19% plusieurs fois) et des associations (21%, dont 18% plusieurs fois). Il en va de même pour les départements, dont certains regroupent davantage de bénéficiaires affirmant avoir pu obtenir des aides européennes, à commencer par l'Essonne et la Seine-Saint-Denis (12% pour chacun), suivis par les Yvelines (11%) puis Paris (9%).

Sans surprise, **le FSE, qui est le fonds le plus connu du grand public et des bénéficiaires, est aussi celui dont la grande majorité des structures ont bénéficié** (74% contre 5% pour le FEADER et 4% pour le FEDER) ou fait la demande (65% contre 14% pour le FEDER, et aucune ne se souvient avoir fait de demande pour le FEADER). En revanche, dans les structures qui n'ont jamais fait de demande, ce sont le FEDER et le FSE qui sont les plus cités, presque à égalité, parmi les fonds dont elles pensent qu'elles pourraient bénéficier (respectivement 22% et 21% contre seulement 8% pour le FEADER).

Du fait de cette faible maîtrise des fonds européens, le souhait d'informations exprimé par les bénéficiaires est conséquent, une information qu'ils souhaitent sur la totalité des aspects inhérents à ces fonds.



Le manque et le besoin d'informations sont clairement exprimés par les bénéficiaires potentiels. Au total, ce sont 7 bénéficiaires sur 10 qui sont désireux d'obtenir plus d'informations sur les fonds européens, et plus du tiers (35%) est même demandeur de « beaucoup plus » d'informations à ce sujet.

En tête des catégories d'informations attendues figurent les conditions d'attribution des fonds (100% des bénéficiaires souhaitant recevoir davantage d'informations les citent), le type de projets financés (97%), et les démarches à effectuer et les personnes à contacter (95%). Ce dernier résultat n'a d'ailleurs rien de surprenant étant donné que 86% des bénéficiaires potentiels ne connaissent pas la démarche à réaliser (en hausse de 2 points) et, qu'en outre, la très grande majorité (94%) des bénéficiaires qui la connaissent la jugent compliquée.